



(Unidade Departamental de Arqueologia, Conservação e Restauro e Património)

## **Dissertação de Mestrado**

# **Conservation et mise en valeur des gravures rupestres de Bidzar**

**Conservation and enhancement of the rock carvings of Bidzar**

**Conservação e valorização das gravuras rupestres de Bidzar**

**KAJI Appolinaire**

**Orientador: Prof Luiz Oosterbeek**

*Ano académico 2022 – 2023*

## REMERCIEMENTS

Pour ce travail, qu'il me soit permis de témoigner ma gratitude à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à sa réalisation.

Ma profonde reconnaissance va premièrement à l'endroit du professeur Luiz Oosterbeek qui m'avait motivé lors d'une rencontre internationale en art rupestre à Valcamonica en Italie, à m'inscrire à ce programme de formation en master intitulé : International Erasmus Master in Quaternary and Prehistory.

Cette reconnaissance va ensuite au professeur Joseph-Marie ESSOMBA de regretté mémoire, qui m'a énormément encouragé dans ce projet de recherches en patrimoine archéologique. Grâce à lui, je fis mes premiers pas dans ce domaine de l'archéologie.

Aux professeurs, Pierluigi Rosina, Sara Cura, Sara Garcês, David Delfino, Luís Mota Figueira et autres dont leurs enseignements théoriques et pratiques ont été d'un apport substantiel pour ma formation, je leurs dit merci.

Je suis redevable aux professeurs Marcel Otte et André Gob pour leur suivie pendant mon séjour d'étude ERASMUS à l'Université de Liège en Belgique.

Je remercie les populations de Bidzar, les autorités traditionnelles et administratives de la localité de Guider, notamment le Délégué départemental du tourisme du Mayo Louti en la personne du Dr MOUSSA Kari qui a sacrifié son temps pour m'accompagner sur le terrain dans la région et principalement sur le site des gravures.

Je n'oublie pas le conseiller municipal de la Commune de Guider et le guide du site de Bidzar qui se sont mis volontairement à mon service pour des missions de terrain et pour la collecte des données.

Merci à toute la charmante équipe professionnelle du Musée préhistorique Maçao, qu'Anabela, Margarida et mes camarades de la Commune de Mação et du Polytechnic Institute of Tomar, reçoivent ici l'expression de ma grande reconnaissance et amitiés.

Je ne saurai terminer ces remerciements sans exprimer la profonde pensée que j'ai pour ma famille, notamment Sylviane mon épouse et mes enfants qui ont souffert de mon absence durant mes multiples séjours au Portugal et en Belgique pour ce travail.

## **RESUME**

Découvert en 1933 par E M Buisson, Bidzar est le premier site d'art rupestre camerounais reconnu. Un fait majeur exceptionnel caractérise les gravures de Bidzar : c'est son style et ses formes de représentations uniques qui de nos jours ne sont connus nulle part ailleurs au Cameroun et même en Afrique. Les gravures présentent des figures géométriques abstraites répétées de façon concentrique (MARLIAC, 1981). La prospection intense et élargie que nous avons effectuée sur le site dans le cadre de ce travail en 2021 nous a permis d'y identifier une figure anthropomorphe. L'intérêt du site est signalé au début des années 70 par l'équipe de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer (ORSTOM). Les autorités camerounaises vont dès lors engager des moyens en faveur de la protection du site (MARLIAC, 1973 a – 1973 b), Les travaux de MARLIAC sur le site de Bidzar précèdent ceux de quelques autres chercheurs, majoritairement de L'ORSTOM. Le bilan des travaux de recherches et de publications sur les gravures de Bidzar révèle des insuffisances et des manquements en ce qui concerne la politique et les moyens de sa conservation et de sa valorisation. Les activités des sociétés minières qui exploitent la matière première sur le site et aux environs causent des graves dommages sur les gravures qui souffrent déjà de plusieurs autres facteurs anthropiques et naturels de dégradation. Le faible niveau de développement humain à Bidzar ne rime pas avec l'industrialisation de la région. L'insouciance de la commune de la région et la pauvreté des populations locales ont une incidence considérable sur la préservation du site archéologique de Bidzar et sur la protection de l'environnement. Pour ce travail, nos interpellations et dénonciations en faveur de la protection et la valorisation du site de Bidzar s'inscrivent dans une démarche empirico-déductive et une approche qualitative et quantitative.

**Mots-clés** : Archéologie, patrimoine, Art rupestre, Conservation, Valorisation

## ABSTRACT

Discovered in 1933 by E M Buisson, Bidzar is the first recognized rock art site in Cameroon. An exceptional major fact characterizes the engravings of Bidzar: it is his style and his forms of unique representations which nowadays are not known anywhere else in Cameroon and even in Africa. The engravings present abstract geometric figures repeated concentrically (MARLIAC, 1981). The intense and expanded prospecting that we carried out on the site as part of this work in 2021 enabled us to identify an anthropomorphic figure there. Interest in the site was signaled in the early 1970s by the team from the Office for Scientific and Technical Research Overseas (ORSTOM). The Cameroonian authorities will therefore commit resources to the protection of the site (MARLIAC, 1973 a – 1973 b). MARLIAC's work on the Bidzar site precedes that of a few other researchers, mainly from ORSTOM. The review of research and publication work on the Bidzar engravings reveals shortcomings and shortcomings with regard to the policy and means of its conservation and enhancement. The activities of the mining companies that exploit the raw material on the site and in the surrounding area cause serious damage to the engravings which are already suffering from several other anthropogenic and natural factors of degradation. The low level of human development in Bidzar does not rhyme with the industrialization of the region. The recklessness of the municipality of the region and the poverty of the local populations have a considerable impact on the preservation of the archaeological site of Bidzar and on the protection of the environment. For this work, our arrests and denunciations in favor of the protection and enhancement of the Bidzar site are part of an empirical-deductive approach and a qualitative and quantitative approach.

**Keywords:** Archaeology, heritage, rock art, conservation, enhancement

## RESUMO

. Descoberto em 1933 por E M Buisson, Bidzar é o primeiro sítio de arte rupestre reconhecido em Camarões. Um fato importante excepcional caracteriza as gravuras de Bidzar: é seu estilo e suas formas de representações únicas que hoje não são conhecidas em nenhum outro lugar dos Camarões e nem mesmo da África. As gravuras apresentam figuras geométricas abstratas repetidas concentricamente (MARLIAC, 1981). A prospecção intensa e ampliada que realizamos no local como parte deste trabalho em 2021 nos permitiu identificar ali uma figura antropomórfica. O interesse no local foi sinalizado no início dos anos 1970 pela equipe do Office for Scientific and Technical Research Overseas (ORSTOM). As autoridades camaronesas irão, portanto, comprometer recursos para a proteção do sítio (MARLIAC, 1973 a – 1973 b) O trabalho de MARLIAC no sítio de Bidzar precede o de alguns outros pesquisadores, principalmente da ORSTOM. A análise do trabalho de pesquisa e publicação sobre as gravuras de Bidzar revela lacunas e lacunas no que diz respeito à política e meios de sua conservação e valorização. As atividades das mineradoras que exploram a matéria-prima no local e no entorno causam sérios danos às gravuras que já sofrem com diversos outros fatores antrópicos e naturais de degradação. O baixo nível de desenvolvimento humano em Bidzar não rima com a industrialização da região. A imprudência do município da região e a pobreza das populações locais têm um impacto considerável na preservação do sítio arqueológico de Bidzar e na proteção do meio ambiente. Para este trabalho, nossas prisões e denúncias em prol da proteção e valorização do sítio Bidzar fazem parte de uma abordagem empírico-dedutiva e qualitativa e quantitativa.

**Palavras-chave:** Arqueologia, património, arte rupestre, conservação, valorização

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	2
RESUME .....	4
ABSTRACT .....	5
RESUMO .....	6
SOMMAIRE .....	7
LISTE DES FIGURES .....	8
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....	11
1. Introduction .....	12
1.1. Contexte de la découverte .....	15
1.2. Cadre géographique .....	16
1.2.1. Le climat et l'hydrographie .....	17
1.3 Aspect morphologique de Bidzar .....	19
1.4 Aspect géologique de Bidzar et ses environs .....	21
1.5 Démographie, administration et enjeux de développement .....	23
2. Identification des gravures et style de représentations .....	27
2-1 Localisation et description du site de Bidzar .....	27
2-2 Identification des gravures .....	28
2-3 Style de représentation .....	32
3 Contexte archéologique et datation .....	34
3.1 Etat de conservation des gravures .....	35
3.2 Facteurs naturels de dégradation et de destruction des gravures .....	37
3.3 Facteurs anthropiques de dégradation et de destruction des gravures .....	39
4 . Moyens et actions de conservation et de valorisation des gravures de Bidzar .....	42
4.1 Rôles des Organismes internationaux et de la communauté scientifique .....	42
4.2 Bilan de la recherche et des publications sur le patrimoine archéologique au Cameroun .....	44

4.3 Moyens et actions de l'Etat du Cameroun pour la conservation et la valorisation des gravures de Bidzar .....	49
5 . Discussion .....	58
Bibliographie .....	70

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : signalétique du site.....	11
Figure 2 : localisation du site sur la carte du Cameroun.....	12
Figure 3 : Fleuve Mayo-Louti en période de décrue .....	13
Figure 4 : savane arbustive très claire.....	14
Figure 5 : savane arbustive armée .....	14
Figure 6 : plaine jouxtant un massif montagneux .....	15
Figure 7 : Morphologie et hydrographie de Bidzar et ses environs.....	16
Figure 8 : Carte géologique de Bidzar et ses environs.....	18
Figure 9 : recherche d'eau potable .....	20
Figure 10 : habitation précaire sans latrine améliorée .....	20
Figure 11 : Marbre-calcaire sur lesquels les gravures sont faites.....	23
Figure 12: Représentation humaine .....	25
Figure 13 : Représentation de l'habitat selon la codification .....	26
Figure 14 : cerce concentrique .....	26
Figure 15 : Jeu rupestre.....	27
Figure 16 : jeux rupestres associés aux arcs de cercles.....	27
Figure 17 : Dalle de marbre présentant plusieurs figures en 1973.....	28

Figure 18 : cercle concentrique de Bidzar .....	30
Figure 19 : cercle concentrique de l'Ogooué au Gabon .....	30
Figure 20 : Identification des gravures sur les dalles de marbre dynamitées par ROCA .....	31
Figure 21: Dalle gravée détruite par le phénomène de météorisation.....	32
Figure 22: Jeux rupestres en état de dégradation suite au phénomène de météorisation.....	34
Figure 23 : CIMENCAM.....	35
Figure 24 : ROCA.....	36
Figure 25 : Activités pastorales sur le site .....	36
Figure 26 : graffiti contemporain sur une dalle de marbre portant une gravure ancienne .....	37
Figure 27 : Portail de l'ancienne barrière détruite .....	43
Figure 28 : Ruines de l'ancienne barrière .....	43
Figure 29 : Nouvelle barrière .....	44
Figure 30 : Destruction de la nouvelle barrière .....	44
Figure 31 : Schématisation de la relation cyclique entre les différentes parties .....	48
Figure 32: Guide et gardien du site de Bidzar .....	52
Figure 33 : Livre d'or du site de Bidzar .....	53
Figure 34 : statistiques des visites sur le site de Bidzar (1988 – 2005).....	54
Figure 35 : visites du site de Bidzar au cours de l'année 2021 .....	55

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

**ACP-EEC** : Afrique-Caraïbes-Pacifique et Communauté économique Européenne

**CIMENCAM** : Cimenteries du Cameroun;

**DPC** : Direction du Patrimoine Culturel

**FENAC** : Festival national des Arts et Culture

**ICCROM** : Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels

**ICOM** : Conseil international des Musées

**ICOMOS** : Conseil international des Monuments et des Sites.

**IRD** : Institut de recherche pour le développement

**MINAC** : Ministère de la culture du Cameroun

**MINFOC** : Ministère de l'information et de la culture

**ORSTOM** : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer

**ROCA** : société d'exploitation du calcaire et du marbre

**SODECOTON** : Société de Développement de Coton du Cameroun

**UNESCO** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

## 1. Introduction

Les efforts de l'Etat du Cameroun pour la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine archéologique sont aujourd'hui diversement appréciés selon les régions. Le développement de l'archéologie préventive au Cameroun a favorisé au cours de ces deux dernières décennies l'accessibilité à des données considérables qui ont permis de mettre sur pied des politiques et actions nouvelles pour une meilleure conservation du patrimoine archéologique. Toutes les régions du pays ne sont cependant pas bénéficiaires de façon équitable des retombées du développement de cette archéologie préventive. Au sahel, certaines localités des régions du nord et de l'extrême-nord du pays connaissent des problèmes d'ordre sécuritaire dû aux exactions de la secte islamique Boko Haram et au phénomène de coupeurs de routes. A l'ouest du Cameroun, ce sont les régions du nord-ouest et du Sud-Ouest qui vivent dans une instabilité sociale depuis 2016 à cause de la guerre de revendications d'autonomie de gouvernance. Ces situations posent d'énormes difficultés à l'Etat du Cameroun et ses partenaires pour la conservation et la valorisation de son patrimoine archéologique dans ces régions. Le site de Bidzar qui se trouve malheureusement dans l'une de ces localités, notamment au Nord, souffre aujourd'hui de l'abandon de l'Etat. Le manque d'intérêt de la société civile camerounaise et des communautés locales pour la sauvegarde du site le met en danger. A ces difficultés, s'ajoute le vandalisme anthropique qui cause d'énormes dégâts sur le site. Ces dégâts rendent tout simplement compte de l'inefficacité des politiques et moyens que développe le Cameroun pour la sauvegarde et la valorisation dudit site. Sachant que la protection de ce site engage au premier plan la responsabilité de l'Etat du Cameroun, on est en droit de s'interroger sur la qualité des moyens et actions qu'il déploie pour sa sécurisation et sa valorisation. L'état actuel de dégradation des gravures et de destruction du site requiert dans l'urgence des actions appropriées pour sauvegarder et promouvoir le site. Il est donc nécessaire que

toutes les parties concernées par ce travail de se mettre ensemble et coordonner leurs actions pour des résultats efficaces. Il faudrait donc pour l'état du Cameroun, développer des partenariats solides avec les communautés locales de Bidzar, avec les organismes nationaux et internationaux et avec la communauté scientifique.

L'objectif majeur de ce travail consiste à évaluer les moyens et les efforts déployés par l'Etat du Cameroun et ses différents partenaires pour préserver et promouvoir le site archéologique de Bidzar.

D'autres objectifs consistent à sensibiliser les entreprises minières qui exercent des activités dangereuses sur le site et aux environs.

Nous voulons également par ce travail susciter auprès de la société civile camerounaise et des communautés locales l'éveil des consciences pour la sauvegarde et la valorisation de ce site classé sur la liste indicative du patrimoine mondial de L'UNESCO depuis 2006. L'importance du site et son état de dégradation ont motivé notre choix pour ce travail.

Ce travail de recherche dont la méthodologie a requis une consultation des documents physiques et numériques sur le sujet, n'a pas été aisé dans sa phase de terrain. Sous la menace permanente des coupeurs de routes et des fondamentalistes religieux de la secte Boko Haram, nous y avons travaillé dans des conditions difficiles. Il nous fallait à chaque déplacement sur le terrain avoir une protection des dignitaires traditionnels et celle des groupes d'auto-défense de la localité.

Dans le développement du travail, nous nous sommes permis de faire d'abord la genèse de la découverte du site, suivie de la description des gravures, pour ensuite apprécier l'état des lieux. Un inventaire des travaux de recherche et des publications sur les gravures nous a permis d'apprécier les moyens et les politiques mis en œuvre par les différentes parties pour la protection et la valorisation du site. Quelques suggestions ont été faites dans la discussion afin

de contribuer à améliorer des actions susceptibles de protéger et de promouvoir le site.

## 1.1. Contexte de la découverte

Les circonstances de la découverte des gravures rupestres de Bidzar sont peu ordinaires. Les gravures n'ont pas été découvertes à la suite d'un travail de prospection et de sondages archéologiques mais plutôt de façon hasardeuse lors d'une mission de recherches minières. La mission minière étudiait plutôt les possibilités d'une exploitation rationnelle des marbres calcaires de la région pour leur transformation en chaux (BUISSON 1933). C'est donc suite à ces travaux que les gravures ont été découvertes. On ne saurait cependant inscrire ces circonstances particulières de la découverte en marge d'un travail général sur la préhistoire du Cameroun qui avait lieu en cette période. E M Buisson, fonctionnaire des services civils français au Cameroun en cette période faisait partie de cette mission qui découvrit les gravures de Bidzar Il va donc les signaler pour la première fois dans un article paru dans le bulletin de la société préhistorique française en 1933



Figure 1 : signalétique du site © KAJI (2021)

## 1.2. Cadre géographique

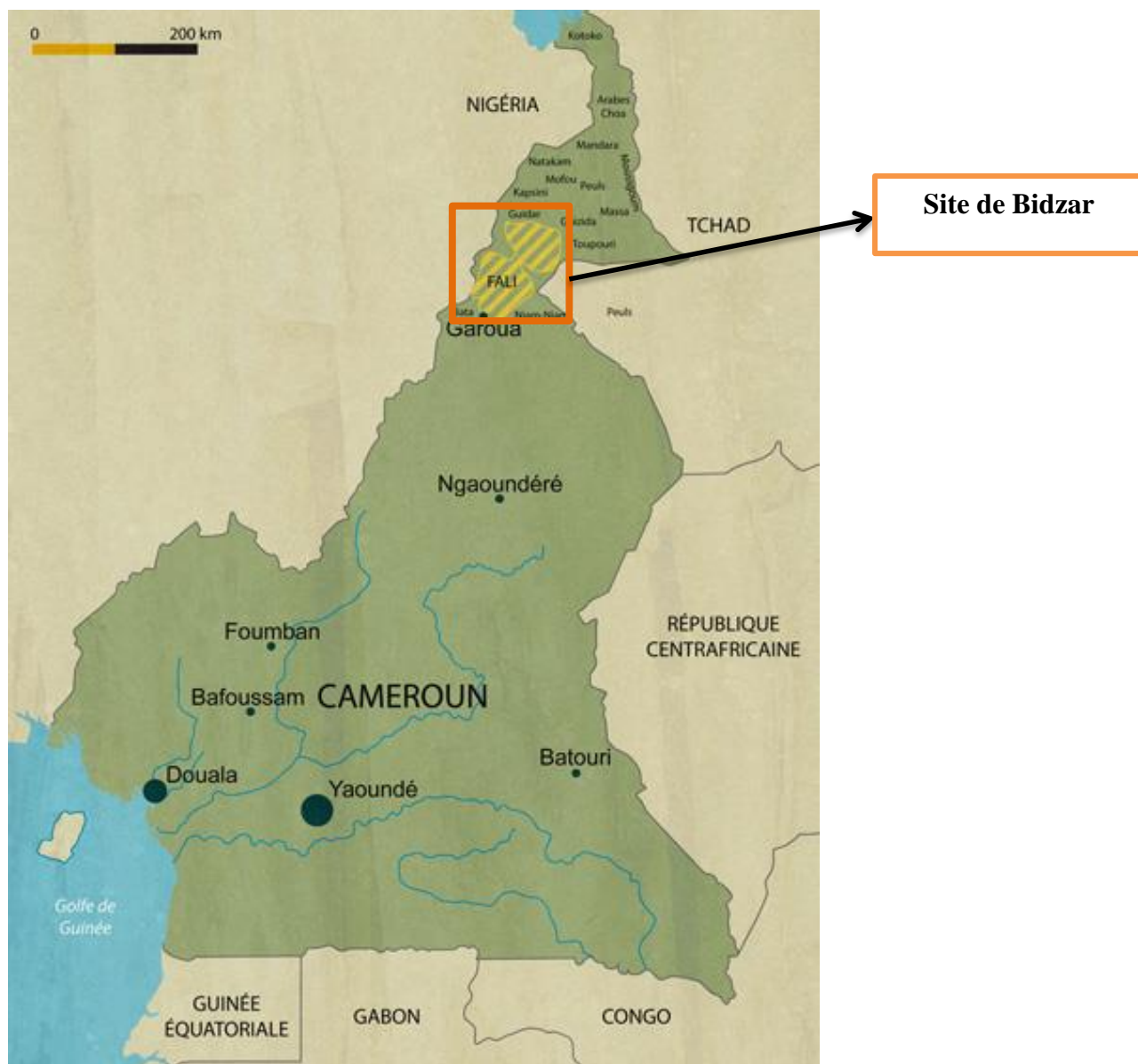


Figure 2: Localisation du site sur la carte du Cameroun © KAJI (2021)

Les gravures rupestres de Bidzar se trouvent dans la région du Nord du Cameroun, précisément dans le département du Mayo Louti, La zone est limitrophe à la république du Tchad à l'Est et à la région de l'Extrême- Nord au Nord. C'est une région située de part et d'autre du 10eme degré de la latitude Nord. Le site est exactement situé à 300 mètres du village de Bidzar Les dalles de marbres-calcaires sur lesquelles ont été gravées les figures sont dispersées sur

plusieurs hectares et sont visibles à partir de la route nationale numéro I qui traverse la région.

### 1.2.1. Le climat et l'hydrographie

Le climat de la région Bidzar est de type soudano-sahélien, il est semi-aride et comporte deux saisons dans l'année : une saison sèche qui dure sept mois, allant du mois de Novembre à Mai. Une saison de pluie qui dure cinq mois ; elle va du mois de Mai à Octobre. L'harmattan y est froid et sec tandis que l'Alizée qui balaye la zone dans la direction Sud-Nord, est accompagnée des pluies. La région reçoit environ 800 mm d'eau par an, Le mois d'avril est le plus chaud avec une température de 38.5 degré. Les températures sont modérées de Novembre à Janvier : La moyenne est de 23 degré. Les cours d'eau saisonniers et irréguliers appelés Mayo, composent le réseau hydrographique de la région ; ils s'assèchent pendant la longue saison sèche et débordent leur lit en saison pluvieuse et causent des inondations aux dégâts importants.



Figure 3: Fleuve Mayo-Louti en période de décrû © KAJI (2021)

### 1.2.2 Végétation

A Bidzar, on distingue plusieurs groupements végétatifs qui correspondent à la nature des terrains. Quatre types de savanes y sont recensés. Il s'agit :

- De la savane arbustive armée qui occupe les terres lourdes composées d'argiles, de concrétions calcaires et des schistes sédimentaires,

- De la savane arbustive des sols squelettiques ou peu profond ou poussent certaines espèces végétales telles que des *Boswellia africana* et l'acacia hebecladoide,

- De la savane à tendance arborée des rives des cours d'eau. La végétation ici est caractérisée par des arbres qui peuvent atteindre une dizaine de mètre.

- De la savane arbustive très claire qui a une végétation discontinue avec des îlots boisés et des plages stériles où les graminées ne semblent pas pousser. Les sols ici sont très compacts, sableux ou sablo-argileux en surface : ce sont des sols stériles.



**Figure 4: savane arbustive très claire**  
KAJI @ (2021)



**Figure 5: savane arbustive armée** KAJI @ (2021)

### 1.3 Aspect morphologique de Bidzar

La morphologie de la région de Bidzar et ses environs présente 03 faciès qui ont chacun leurs caractéristiques propres ; on y distingue des massifs montagneux, la pénéplaine et le fossé crétacé. Les massifs montagneux ont des altitudes comprises entre 800 et 1000 mètres. Ils sont sous forme d'îlots, et sont séparés entre eux par des plateaux d'une altitude comprise entre 400 et 800 mètres. L'érosion y est très forte. Les études faites par la section hydrologique de L'IRCAM à la fin des années 50, montrent que l'activité de l'érosion peut arracher jusqu'à 620 tonnes de terres au km<sup>2</sup> par an sur un petit bassin versant dont le terrain est non cultivé. Cette activité de l'érosion se fait soit en nappe, soit par ruissellement. Elle joue un grand rôle sur les horizons de surface des sols et les appauvrit en matière organique. Ces sols se dégradent facilement à cause de l'assèchement des terres et l'éclatement des roches provoqués par des chocs thermiques et les actions des vents (MARLIAC, 1981). On y distingue également des sols gravillonnais contenant de nombreux cailloux mélangés au sable et à de l'argile. Dans la pénéplaine, l'altitude varie entre 300 et 480 mètres : des vallées et plaines alluviales occupent des vastes étendues et sont inondées par endroits pendant la saison des pluies. Le fossé crétacé est constitué de barres rocheuses de grès arkosiques très démantelés. La zone d'étude des gravures est une région caractérisée par un relief peu accentué : C'est une zone plane avec des affleurements de marbres-calcaires sur plusieurs hectares.



Figure 6 : Plaine jouxtant un massif montagneux@ KAJI (2021)

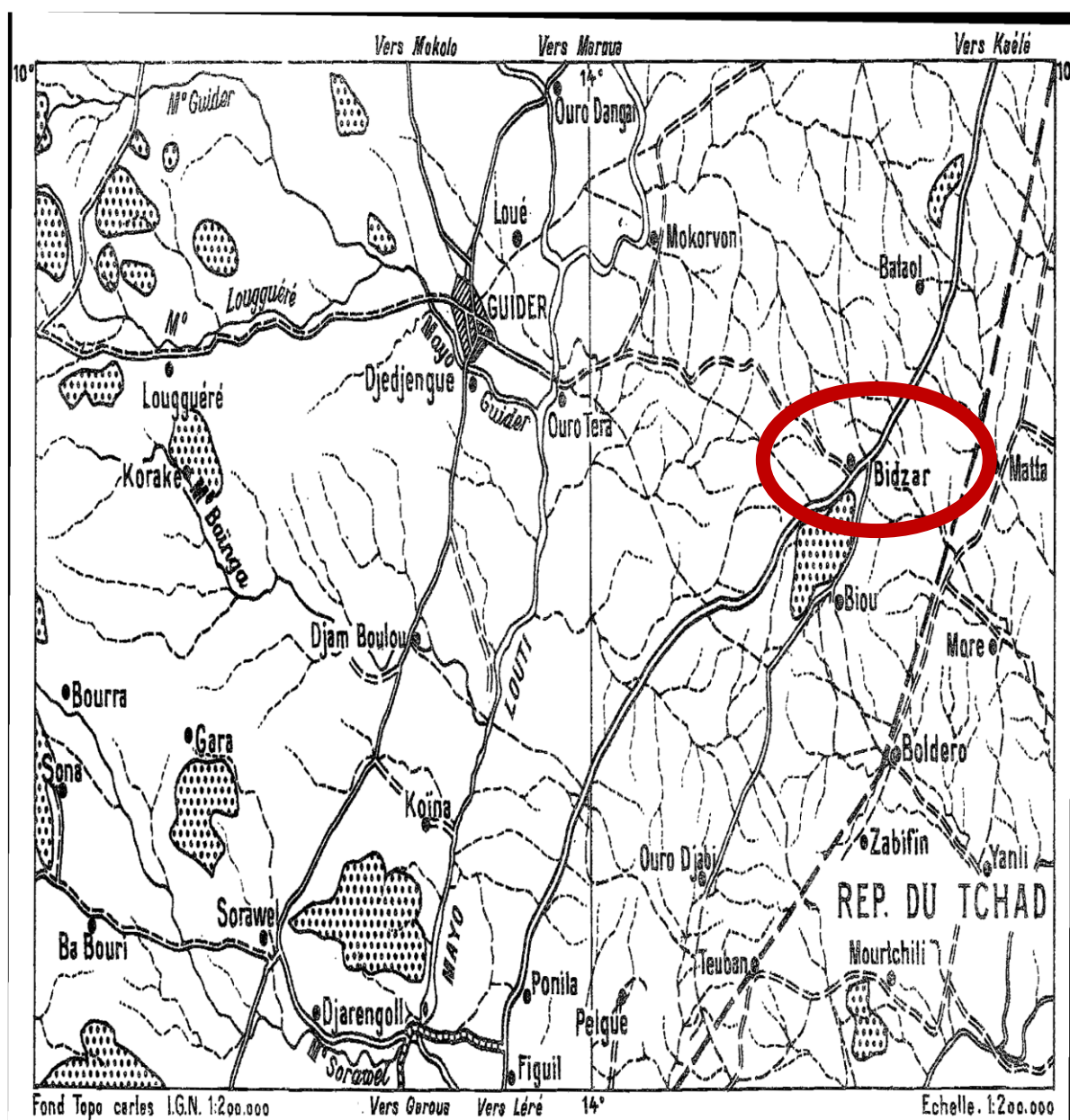


Fig.2 MORPHOLOGIE HYDROGRAPHIE ROUTES

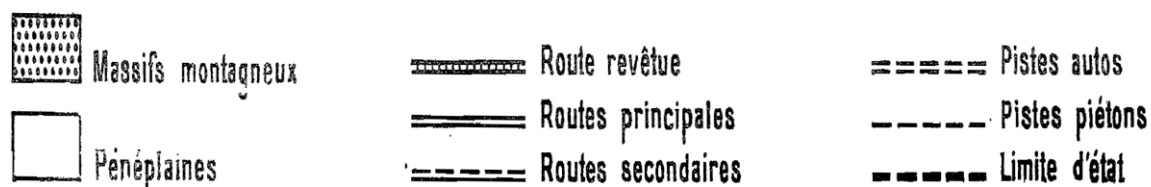


Figure 7 Morphologie et hydrographie de Bidzar et ses environs @Vallerie(1964)

#### **1.4 Aspect géologique de Bidzar et ses environs**

La région de Bidzar et ses environs sont caractérisés par trois types de roches d'origine sédimentaire, métamorphique et éruptive. Les actinites couvrent une large zone sur la partie Est de Bidzar tandis que les micaschistes supérieurs y forment de petites arêtes déchiquetées avec un alignement régulier NNE-SSW. Des quartzo phyllades et des minces bandes de quartzites sont intercalés dans la série. Des champs de marbres blancs finement cristallisés forment des lentilles sur plusieurs hectares. Les gravures ont été réalisées sur les dalles de certains de ces marbres qui composent avec du gneiss, du micaschiste l'essentiel des roches métamorphiques de la région. D'après SCHWOERER, ces marbres sont des anciennes bandes calcaires intercalées dans d'anciens terrains argileux et gréseux pris dans le métamorphisme général.

Les roches sédimentaires y sont composées d'argile et de grès tandis que les roches éruptives sont constituées du granit concordant et du granit discordant. Ces formations sédimentaires comportent différentes séries géologiques. De nombreuses crêtes grès-calcaires s'intercalent dans la série macro-schisteuse et sont alignés tantôt Est-Ouest, tantôt Nord-Est-Sud-Ouest.

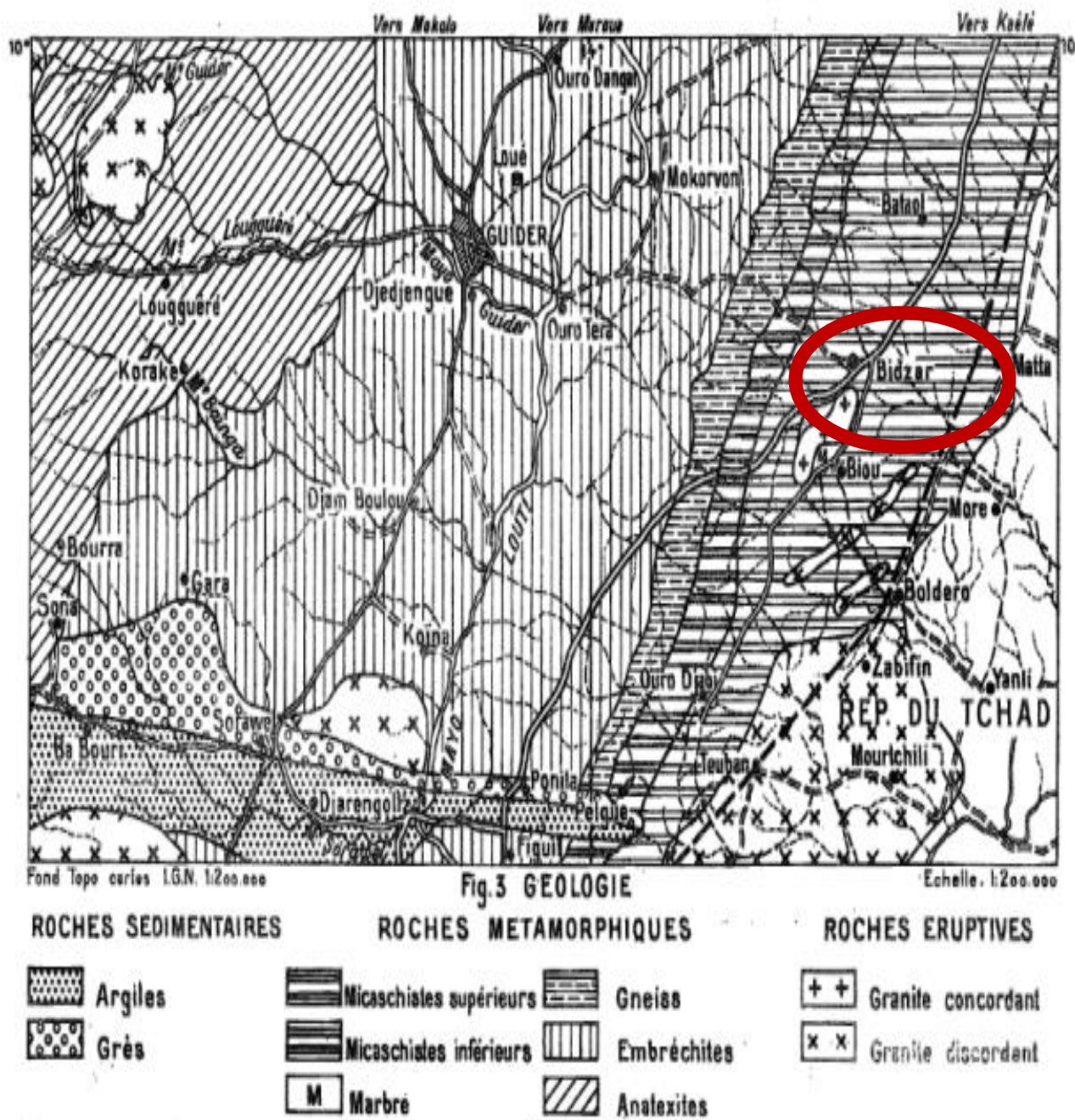


Figure 8 : Carte géologique de Bidzar et ses environs @Vallerie(1964)

### **1.5 Démographie, administration et enjeux de développement.**

Bidzar est l'un des 75 villages qui composent la commune de Figuil. C'est un ensemble constitué de 03 villages nommés : Bidzar I, Bidzar II, Dawala Bidzar. Selon une étude faite par la commune de Figuil en 2015, les 03 groupements ont une population globale de 2641 habitants. Cette population compte parmi les 80645 habitants qui peuplent l'arrondissement de Figuil. Les populations de Bidzar sont une mosaïque de peuples constituée majoritairement des ethnies Guidars, Moundang, et Guiziga. On y recense également des communautés Massa, Toupouri et Bororo. Les guidars disent par ailleurs être les descendants des ancêtres qui ont fait les dessins de Bidzar. Ces populations sont venues du Mali, du Soudan et du Tchad voisin. Elles sont adeptes de l'islam, du christianisme et des croyances religieuses locales et ancestrales. Il y existe 42% de musulmans, 56% de chrétiens et 2% d'animistes. Les populations de Bidzar s'organisent traditionnellement autour des chefferies ou unités territoriales désignées sous le nom de Lamidats. Le système de gestion des pouvoirs et d'organisation traditionnelle fonctionne en étroite collaboration avec les autorités administratives qui représentent l'Etat du Cameroun. Le faible niveau de développement humain qui caractérise les communautés de Bidzar, maintient plus de 70 pourcent de la population dans la pauvreté et la précarité. Le revenu annuel par habitant est inférieur à 500 000 FCFA soit 760 euros. Les populations de Bidzar s'investissent durement dans l'agriculture et l'élevage traditionnels pour survivre. Le secteur agricole emploie ici la grande majorité de la population qui produit pour l'autoconsommation du mil, du sorgho, du maïs et de l'arachide. L'élevage des bovins, des ovins, de porcins et de volailles y est pratiqué. Les vases, les nattes et les outils de la forge constituent les produits de l'artisanat local.

Pour une meilleure productivité, les paysans de Bidzar et ceux des villages voisins s'organisent en association au sein des Groupes d'Initiatives Communes (GIC). La Société de développement de Coton du Cameroun (SODECOTON) qui pratique la culture industrielle du Coton dans la région, participe à la promotion de l'agriculture en fournissant des intrants aux paysans et en leur offrant des formations en agriculture. Face aux enjeux de développement, la commune de Figuil et les populations de Bidzar cernent souvent mal les moyens et les politiques pouvant aider à la construction d'un développement durable. Bidzar est une zone semi-rurale où la satisfaction des besoins basiques des populations est un problème qui se pose avec acuité. Les services de fourniture d'eau potable et d'électricité sont dérisoires, peu satisfaisants et inexistants dans certaines localités de Bidzar. L'Amélioration de l'hygiène sanitaire est l'une des nécessités urgentes donc les populations des Bidzar ont besoin. La proportion des ménages ayant accès à une eau potable est de 38.2%. Moins de 20% de la population a accès à l'électricité. Environ 10% de cette population a accès aux latrines améliorées. Le taux d'accroissement annuel de 0,5% et le taux de morbidité de 35% sont la conséquence de manquements évoqués.



**Figure 9 : Recherche de l'eau de consommation dans le lit d'un cours d'eau asséché KAJI@ (2021)**



**Figure 10 : Habitation précaire sans latrine KAJI@ (2021)**

La commune de Figuil étant consciente de cette situation, a défini en 2015 dans son plan de développement des communautés des objectifs prioritaires. Ces objectifs sont définis à partir des atouts, des dynamiques et des contraintes. Ils ont été identifiés et planifiés en tenant compte des besoins des populations que nous avons évoqués. Notre espoir est de voir la concrétisation de ces projets prioritaires à Bidzar. Dans ces projets, Bidzar devait bénéficier de la construction et de l'aménagement de nouvelles infrastructures sanitaires, scolaires, sportives et culturelles. L'aménagement et la mise en valeur du site archéologique de Bidzar constituent l'un de ces grands projets prioritaires définis par la commune de Figuil en 2015. Un budget prévisionnel de 30 millions de Francs CFA soit 45731 Euros avait été voté pour la protection et la mise en valeur du site de Bidzar. Nos travaux de recherches sur le site 07 ans après que cette décision ait été votée ne révèlent aucune action ou activité de la commune de Figuil. Il faut impérativement se rapprocher de la commune pour comprendre les raisons de cette inaction de sa part et lui signifier l'urgence de la protection des gravures et de la valorisation du site. Les populations de Bidzar sont ignorantes du fait qu'une production continue et améliorée de biens et services ne tient que sur une bonne gestion des ressources naturelles et culturelles. Elles manifestent très peu d'intérêt pour la protection et la valorisation du patrimoine archéologique. Ce désintérêt est du juste au manque de sensibilisation et d'informations. Une sensibilisation accrue des communautés de Bidzar sur la question est nécessaire. Or la valorisation de ces ressources naturelles et culturelles contribuerait à légitimer la fierté ou orgueil des communautés de Bidzar. La conservation et la valorisation du site de Bidzar est donc est un défi à relever localement par les populations, les entreprises minières et les sociétés de production et de transformation des biens implantées dans la région ; Le rôle de la Commune dans ce travail n'est pas des moindres.

## 2. Identification des gravures et style de représentations

### 2-1 Localisation et description du site de Bidzar

Comme nous l'avons précédemment dit dans le contexte géographique, le site d'art rupestre de Bidzar se trouve dans la zone sahélienne du nord du Cameroun, précisément dans le village de Bidzar qui est une localité située à une vingtaine de kilomètres de la ville de Guider. Le site est visible depuis la route nationale No 1 du Cameroun qui traverse la localité de Bidzar en direction de la ville de Maroua dans la région de l'extrême-nord. Cette région a une grande proximité avec le sud-ouest de la République du Tchad. Le site s'étale sur une superficie de 2,5 kilomètres carrés et compte environ 500 gravures. Bidzar est de nos jours le site d'art rupestre qui concentre le plus grand nombre de figures au Cameroun. Les supports sur lesquels les dessins ont été gravés sont des dalles de marbre-calcaire traversées par des filons de chloritoschistes. Ces supports sont facilement attaquables par un percuteur de granite ou de quartz. Ils ont une faible résistance au frottement et se brisent aisément en petits morceaux. Cette caractéristique expliquerait le choix des graveurs de Bidzar pour ce matériau comme support de réalisation de leurs dessins par opposition aux granites voisins.



Figure 11: Marbre-calcaire sur lesquels les gravures sont faites © KAJI (2021)

## 2-2 Identification des gravures

Réalisés sur quelques dizaines de dalles de marbre, les dessins gravés de Bidzar présentent majoritairement des figures géométriques composées de cercles isolés ou groupés. Des figures en forme de trous percutes y sont également identifiées : ce sont des trous tantôt groupés, tantôt alignés. Ces trous constituent des supports de jeu préhistorique plus reconnu chez les peuples Mafa de la région voisine de l'extrême-Nord, précisément dans les monts mandara. Ce jeu rupestre y est appelé Dawa. Les gravures se présentent de façon groupée sur des surfaces de dalles, allant d'un motif simple à une superposition ou association des motifs. Ces figures abstraites mettent en évidence des combinaisons circulaires dont le style phytomorphe ne se retrouve nulle part ailleurs en Afrique centrale (MARLIAC1981). A l'observation, les gravures nous rappellent le concept de mythogramme qui est défini comme une figuration spatiale dans les deux ou trois dimensions comportant une organisation plus ou moins invariante et comprise globalement par l'exécutant ou le lecteur de même culture ; ce qui peut être la représentation d'un mythe, d'un récit, d'une cosmogonie, etc. GOURHAN (1964 : P 269-282). Ces figures se répartissent sans lien apparent sur environ 2.5 km. Considérés comme une forme de langage symbolique ou rituel, leur signification échappe encore à notre compréhension. Les gravures seraient peut-être un système de codification de l'habitation, des rites funéraires, voire les systèmes de la parenté chez les peuples des monts mandara voisins (TCHANDEU, 2020). Les gravures de Bidzar demeurent encore de nos jours incompris et sont mal interprétés. Elles peuvent avoir aussi plusieurs significations culturelles et religieuses pour les peuples anciennement installés dans la région depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle.

Les premiers travaux d'identification des gravures entamés par l'équipe de l'ORSTOM au début des années 70 n'avaient pas jusqu'à nos découvertes récentes

révélé des figures zoomorphes ou anthropomorphes. Nous avons pu identifier au cours de nos recherches en fin d'année 2021 une figure humaine gravée sur l'un des panneaux du site. Cette nouvelle découverte est le résultat de plusieurs jours de prospection de notre équipe sur le site. Elle n'aurait pas été possible sans l'assistance du Dr MOUSSA Kari, délégué Départemental du Tourisme du Mayo Louti dans la région du nord, de TOUMBA Mbe, chef du quartier Gada-Mayo à Bidzar et par ailleurs conseiller municipal à la commune de Guider. Les assistances de MOUSSA Bouba le gardien du site, de quelques élèves du lycée technique de Bidzar nous ont également facilité la trouvaille. Cette figure humaine présente une personne assise avec des jambes écartées sur les côtés. Un dessin en forme de graine d'amande représente la tête. Deux stries verticales et symétriques représentent le tronc qui est séparé de la tête par un cou matérialisé par un trou. Les bras et les pieds écartés en position horizontale sont matérialisés par des trous.



**Figure 12: Représentation humaine © KAJI (2021)**



**Figure 13: Représentation de l'habitation selon la codification © KAJI (2021)**



**Figure 14 Cercles concentriques bordés d'arc-de-cercles sous formes de pétales @ KAJI (2021)**



**Figure 15 : jeu rupestre KAJI @ 2021**



**Figure 16: jeux rupestres associés au graphisme originel et aux arc-de-cercles © KAJI (2021)**



**Figure 17: Dalle de marbre présentant diverses figures en 1973 © MARLIAC (1973)**

Les figures 16 et 17 présentent la même dalle gravée mais photographiée à des périodes différentes. L'on constate qu'au fil des années, les dégradations naturelles se sont accentuées du fait de l'érosion et de la météorisation. Nous y donnons plus détails dans les facteurs de destruction des gravures.

### **2-3 Style de représentation**

Les gravures de Bidzar décrivent deux principaux modes de représentations, à savoir : un mode rayonnant et un mode linéaire. Le mode rayonnant est le plus fréquent et utilise, soit des grandes compositions circulaires et parfois polygonales, éventuellement reliées entre elles ou intégrant des éléments extérieurs, et concentriques à plusieurs autres figures, ou alors, des compositions réduites à quelques figures n'encadrant parfois qu'un seul ou deux éléments. Le mode linéaire se caractérise par l'utilisation presque unique des réseaux sécants,

tangents ou reliés. Dans certaines représentations, les réseaux sécants se disposent en ligne, plus rarement en triangle ou quadrilatère, le tout formant des groupes dont les plus réduits comptent deux à quatre éléments et les plus complexes, cinq à six éléments. Il n'existe cependant pas une opposition radicale entre ces deux modes, la transition étant négociée par des structures mixtes ou partiellement rayonnantes dont les figures peuvent par exemple être disposées en polygone autour d'une composition centrale. (TCHANDEU, 2020) Etant majoritairement des figures aux représentations géométriques abstraites, le style est associé à un graphisme originel correspondant au concept de « mythogramme » que nous avons expliqué plus haut. Le style de représentation de la figure humaine découverte récemment combine les deux modes. Les graveurs de Bidzar avaient utilisé la technique de la percussion indirecte punctiforme, lancée, c'est-à-dire la frappe d'un marteau sur un percuteur posé sur la surface à entamer. Il n'y a pas eu de gravure par incision.

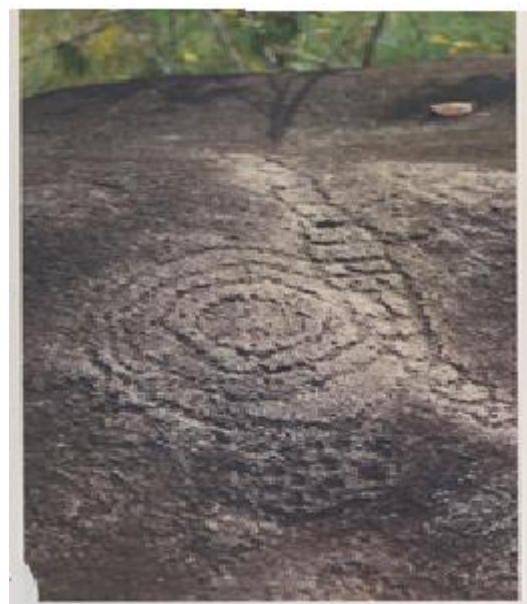
### 3 Contexte archéologique et datation

Les travaux de fouilles menés sur le site de Bidzar et dans ses environs n'ont pas jusqu'ici permis de récolter un matériel archéologique associable aux gravures et qui puisse servir à leur datation. Les vestiges d'occupation peu nombreux n'ont aucun lien évident avec les dalles gravées. Des fouilles qui y ont été menées à partir de 1972 par une équipe de l'ORSTOM conduite par A. Marliac avaient pourvu un matériel composé essentiellement de tessons peu décorés. La période de la première occupation humaine du territoire reste encore hypothétique malgré les découvertes de surface d'un ensemble d'outils attribuable à l'industrie lithique du paléolithique supérieur et au néolithique. Il s'agit des pierres oblongues, des haches polies, des éclats de quartz, des objets de marbres polis, L'étude de ce matériel n'a malheureusement pas été favorable à une attribution chronologique aux gravures.

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour tenter de dater les dessins de Bidzar sans succès. Des gravures similaires au style de représentations de Bidzar n'ont pas encore été signalées ailleurs au Cameroun et même en Afrique centrale. Les gravures rupestres les plus proches de celles de Bidzar ont été signalées dans la vallée de l'Ogooué au Gabon. ; Or l'équipe de L'ORSTOM au Cameroun avait espéré pouvoir faire une attribution chronologique par comparatisme avec d'autres sites dont les gravures ont déjà été datées. Les études paléogéographiques permirent à MARLIAC de situer avec peu de certitude la période de réalisation des gravures de Bidzar entre 300 et 3000 ans. Considérant le XXII<sup>ème</sup> siècle comme la période d'installation des Guidars qui constituent le peuplement ancien de la zone, il est possible que les gravures aient été réalisées en cette période si on s'accorde également avec les traditions orales de ce peuple qui attestent que leurs ancêtres ont trouvé ces représentations. Leur réalisation ne saurait donc être postérieure au XVII<sup>ème</sup> siècle. (TCHANDEU 2020).



**Figure 18 : cercles concentriques de Bidzar  
KAJI @ 2021**



**Figure 19 : Cercles concentriques de  
l'Ogooué au Gabon Oslisly @ 1993**

### **3.1 Etat de conservation des gravures**

Le site de Bidzar n'avait connu aucune mesure de protection et de valorisation avant l'intervention de l'équipe de l'ORSTOM conduite par MARLIAC en 1972. Les observations du site à cette période présentent des gravures qui ont conservé leur authenticité malgré quelques dégradations et dommages d'origine naturelle et anthropique. Plusieurs supports de gravures sont fracturés sous l'effet de l'érosion ou par les dynamitages des sociétés minières CIMENCAM et ROCA. La société minière ROCA qui tire sa matière première des roches du site de Bidzar et de celles de ses environs, a détruit un nombre considérable de roches contenant des gravures depuis qu'elle s'y est installée en 1943. Nous y avons malheureusement constaté lors de nos travaux sur le site en Décembre 2021 qu'elle n'a pas cessé son activité sur le site et aux environs. Nous avons pu identifier deux dalles de marbres gravées dans une zone du site que la société a

sciemment et frauduleusement intégré à son secteur d'exploitation après que l'Etat du Cameroun ait délimité leurs champs d'actions dans les années 70.



**Figure 20: Identification des gravures sur les dalles de marbres dynamités par ROCA @KAJI 2021**

Aux activités de ROCA s'ajoutent celles de CIMENCAM dont le processus d'exploitation est le même. Le premier inventaire des gravures a été fait par l'équipe de L'ORSTOM Cameroun pendant les travaux de recherches sur le site entre 1972 et 1973 ; environ 500 figures géométriques avaient été identifiées à cette époque. De nos jours, le site compte moins de 350 gravures (TCHANDEU 2020). Pendant notre séjour en Décembre 2021 sur le site, nous avons compté 351 gravures. Nous y avons constaté la destruction totale de la première barrière de protection qu'avait été posée par l'Etat du Cameroun dans les années 70. En un demi-siècle, le site a perdu plus d'une centaine de figures. La cause majeure de la disparition des gravures est humaine et les sociétés minières citées en sont responsables au premier degré.

## 3.2 Facteurs naturels de dégradation et de destruction des gravures

### 3.2.1 La météorisation

Les effets de ce phénomène naturel ont eu un fort impact sur la dégradation et la destruction de certaines gravures. Le marbre calcaire qui constitue les supports de réalisation des gravures a subi au fil du temps des cassures dû à des vents et aux variations thermiques. (MARLIAC, 1981). Ces chocs thermiques font éclater les roches et activent en même temps les ruissellements (GAUTHIER, 1979).



Figure 21: dalle gravée détruite par le phénomène de météorisation @MARLIAC, 1973

### 3.2.2 L'Erosion

L'érosion dans la zone est très forte. Les dalles de marbres sur lesquelles sont gravés les dessins sont affectés par une érosion par ruissellement. Les surfaces des dalles gravées s'érodent et occasionnent des fractures qui parfois détruisent les gravures.



**Figure 22 : Jeux rupestres en état de dégradation suite au phénomène de météorisation et de l'érosion. @ KAJI (2021)**

### 3.3 Facteurs anthropiques de dégradation et de destruction des gravures

Les activités des entreprises CIMENCAM et ROCA constituent le facteur humain aggravé qui détruit les gravures de Bidzar. La localité de Bidzar se trouve dans la région la plus industrialisée nord du Cameroun, paradoxalement, cette industrialisation n'a pas toujours combiné les aspects environnementaux. Comme nous l'avons dit, les extractions minières des deux sociétés citées sont à l'origine de la grande destruction des gravures. Plusieurs roches dont les surfaces des dalles portaient des gravures ont été dynamitées au fil des années par ces sociétés minières. Le pire est à craindre avec l'avènement d'autres entreprises minières qui souhaitent profiter de l'attractivité du nouveau code minier camerounais pour s'installer dans cette région riche en matière minérale. Le secteur minier qui contribue pour beaucoup à l'économie locale s'implique malheureusement peu dans la protection de l'environnement.

Le développement de ces industries minières met davantage en danger le site de Bidzar, et entraîne pour la commune de Figuil, le gouvernement camerounais et les collectivités locales un lot de défis socio environnementaux à relever. Si le gouvernement et les entreprises disposent des moyens pour la protection du site, les capacités de gestion des populations locales en matière de conservation et de valorisation de ce patrimoine archéologique sont faibles.



Figure 23: CIMENCAM @KAJI 2021



**Figure 24: ROCA @KAJI 2021**

En dehors des activités dangereuses des sociétés minières sur le site, les populations de Bidzar y mènent des activités pastorales. Elles parcourent constamment les champs de marbre avec du bétail à la recherche du pâturage. Elles y coupent du bois de chauffage et les entassent sur les surfaces des dalles gravées. Les cailloux rassemblés lors du dépierrage des zones à planter y sont également entassés. Les surfaces des dalles sont aussi utilisées comme des aires de battage du mil et de broyage des graines (MARLIAC 1981).



**Figure 25: activités pastorales sur le site © KAJI (2021)**

Certaines dalles portent des gravures contemporaines réalisées sans doute par des jeunes de la communauté. Faudrait-il considérer ces dessins neufs comme du vandalisme aux côtés des gravures anciennes et originales ? Tout porte à penser que c'est un signe ou un message de certaines populations de Bidzar; qui voudraient par ce geste revendiquer leur descendance aux graveurs de Bidzar. C'est aussi un moyen pour eux de s'appropriier ces chefs d'œuvres préhistoriques. Et, ceci peut constituer un point de bascule de leur engagement pour la protection et la valorisation du site.



**Figure 26: graffiti contemporain sur une dalle de marbre portant une gravure ancienne © KAJI (2021)**

## **4 . Moyens et actions de conservation et de valorisation des gravures de Bidzar**

### **4.1 Rôles des Organismes internationaux et de la communauté scientifique**

Vu l'état de dégradation accélérée du site, l'équipe de l'ORSTOM entreprit des pourparlers avec l'entreprise CIMENCAM pour stopper la destruction des roches portant des gravures. A la suite des négociations l'entreprise sera contrainte de limiter ses activités de dynamitage des roches aux dalles de marbres non gravées. L'équipe va ensuite signaler dans deux courtes notes l'intérêt du site. (A MARLIAC 1973 a- 1973b). Elle va sensibiliser les autorités camerounaises sur l'urgence et la nécessité de protéger le site.

Face à la lenteur des réactions administratives camerounaises vis-à-vis des mises en garde de L'ORSTOM sur les dangers qui menacent l'intégrité du site, l'équipe des chercheurs établie au Cameroun va entreprendre certaines actions pour essayer de préserver les gravures et sauver le site des destructions potentielles. Elle va procéder à des levés photographiques de tous les motifs repérables, photographier et numéroter les dalles gravées et les marquer d'une peinture afin de les distinguer de celles exploitables par CIMENCAM et l'entreprise ROCA

Ces premières actions fussent-elles positives contre le vandalisme anthropique sur le site n'ont duré que le temps des séjours des chercheurs de l'ORSTOM dans la région. Les destructions reprurent aussitôt que les chercheurs avaient quitté les lieux.

L'Etat du Cameroun qui réagit timidement face aux inquiétudes et interpellations de l'ORSTOM, va se manifester par la signature des conventions internationales sur la protection du patrimoine culturel. Le Cameroun va dès lors, développer des partenariats avec des organismes internationaux pour la protection des gravures et la vulgarisation des connaissances sur le site.

Avant d'apprécier les actions jusqu'ici mis sur pied par l'Etat du Cameroun et par les organismes locaux et internationaux pour la conservation et la valorisation du site de Bidzar; il serait utile de faire d'abord un bilan de la recherche et des publications sur l'art rupestre au Cameroun.

## **4.2 Bilan de la recherche et des publications sur le patrimoine archéologique au Cameroun**

**Gilles Gaucher** disait je cite : *une découverte archéologique qui n'est ni reconnue et connue n'en est pas une.* La reconnaissance renvoie ici tout simplement au classement d'un bien culturel découvert tandis que la connaissance est la conséquence des travaux de recherches et des publications.

Au lendemain de l'indépendance du Cameroun en 1960, le développement de la recherche et les publications sur le patrimoine archéologique sont mis au centre des questions politiques de prospection, de protection, de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique au Cameroun. Les mécanismes de mise en branle de ces politiques sont principalement l'œuvre de l'ORSTOM aujourd'hui remplacé par l'IRD.

L'Université de Yaoundé I, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Calgary au Canada ont joué un rôle non négligeable dans la formation des apprenants dans le domaine des sciences préhistoriques. La collaboration et les échanges entre les chercheurs de ces différents organismes et institutions ont, à n'en point douter, contribué au développement de la recherche et de la publication sur les travaux archéologiques au Cameroun dès le début des années 70.

Comparativement aux régions d'Afrique du nord, de l'Est ou du Sud, les travaux archéologiques sont récents au Cameroun. Ayant débuté tardivement, ils n'ont pas bénéficié des publications scientifiques exclusivement dédié à la préhistoire et capable de communiquer suffisamment des informations sur les découvertes.

Plusieurs découvertes qui ont été d'ailleurs faites fortuitement au Cameroun entre la période de la première et de la deuxième guerre mondiale parmi lesquelles le site d'art rupestre de Bidzar n'avait véritablement pas fait l'objet des

publications scientifiques spécialisées. Elles ont été tout simplement signalées dans des articles des revues scientifiques générales (BUISSON 1933), (JAUZE 1944), (NICOLAS 1951), (MVENG 1965), (ALIMEN 1966), (CLARK 1967).

Certaines de ces découvertes ont été très peu ou pas évoquées dans des revues traitant de l'art rupestre. De nombreuses découvertes ont été signalées dans des manuscrits qui sont parfois introuvables comme celui de Baudelaire en 1944 qui évoque les '*peintures rupestres de Bīdzar*' (TCHANDEU 2016)

Le pessimisme de certains chercheurs sur les possibilités de découvertes de sites d'art rupestres en milieu forestier et semi-forestier de l'Afrique centrale (LE QUELLEC 2004) avait longtemps favorisé le désintéressement à la zone par les chercheurs. Le déploiement des chercheurs dans cette zone et l'intense activité archéologique au cours de ces vingt dernières années ont permis la découverte de nombreux sites préhistoriques.

La multiplication des découvertes de sites d'art rupestre ces dernières années au Cameroun révèle tout simplement le potentiel contributif de la recherche et des publications pour la connaissance et la vulgarisation du patrimoine archéologique. Le premier colloque international sur la préhistoire et l'archéologie au Cameroun fut organisé à Garoua dans la région du Nord en 1979 : l'on doit le développement et l'extension de certains programmes d'archéologie en zone de forêt et dans les zones de jonction savane- forêt à cette réunion scientifique de Garoua (DELNEUF, 1994)

Deux autres séminaires internationaux sur la question furent organisés en 1986 et 1994 à Yaoundé. L'essentiel des objectifs de ces séminaires sur l'archéologie au Cameroun était d'ailleurs d'intensifier et développer les programmes de recherches dans toutes les aires géographiques et culturelles du Cameroun., de communiquer les informations sur les découvertes à travers les publications scientifiques spécialisées

Le développement des programmes de formations en archéologie de l'université de Yaoundé I en partenariat avec des institutions étrangères telle que l'Université Libre de Bruxelles, a contribué à dynamiser la recherche sur le patrimoine archéologique. Au fil des années, la collaboration entre chercheurs nationaux et étrangers va s'intensifier en faveur d'une meilleure vulgarisation des connaissances sur le patrimoine archéologique. En 1998, l'essentiel des découvertes en art préhistorique au Cameroun va faire l'objet d'un travail de synthèse sur l'état des connaissances et des réflexions méthodologiques sur l'art rupestre du Cameroun et de l'Afrique centrale par L. Galitzine ; il s'agit ici de l'ensemble des sites d'art rupestre inventoriés : cet ensemble est constitué des pétroglyphes de Bidzar signalés par M Buisson en 1933, des géoglyphes pariétaux et des jeux rupestres de l'Atlantika évoqués par H. Alimen et P Lecocp en 1953, des gravures de la pierre-frontière de Tsolaram étudiées par J. G Gauthier en 1993, des mégalithes de Djohong ( DAVID,1982, ZANGATO, 1991) des sites à gravures de Djalingo et Hosseré Jissé (MARLIAC, DELNEUF, 1984) des sites de Batouri à l' Est du Cameroun (LOUMPET 1992), (GALITZINE, 1992 a et b, et 1994).

Tableau des différents sites d'art préhistoriques recensés au Cameroun

Sites	Equipe de recherche	Période	Chronologie	Etat de conservation	Classement
Bidzar		A partir de 1972	5000 à 3000 an Av. JC	Mauvais	Avril 2006
Atlantika	H. Alimen et P Lecocp	1953	Age du fer	Passable	???
Tsolaram	J. G Gauthier	1993	Age du fer ancien		???
Djohong	David, Zangato	1982, 1991	Age du fer	Passable	2018

Djalingo et Hossieré Jissé	Marliac, Delneuf	1984	Age du fer ancien		???
Batouri	Loumpet & Galitzine	1992 a et b, et 1994	Age du fer	Passable	???
Bertoua, Mbamayo, Yaoundé	Loumpet & Galitzine			Passable	???
Grotte de Bané	J.P.Lebeuf	1961		Passable	???
Ngaldi, Babongo, Ngan'hâ	N. S. Tchandeu,	2007-2009, 2011, 2015	Age du fer	Passable	???

Ces nombreuses découvertes sont les résultats d'un travail d'inventaire systématique qui a permis la reconnaissance et l'inscription de plusieurs sites sur la liste des biens patrimoniaux du Cameroun.

L'accroissement des financements a joué également un rôle important pour le développement de la recherche sur le patrimoine archéologique. Les financements ont permis l'extension des zones de recherches au-delà de l'aire culturelle soudano-sahélienne. C'est fort du déploiement des chercheurs nationaux et étrangers dans toutes les aires géographiques et culturelles du Cameroun que plusieurs autres sites seront mis au jour pendant les deux premières décennies des années 2000. De nombreux sites parmi lesquels celui de Galdi dans l'Adamaoua ont révélé d'autres styles de représentations encore non identifiés dans les sites jusqu'ici découverts au nord et à l'extrême-nord du Cameroun ; il s'agit des représentations d'objets tels que les armes, les marques des sabots des chevaux (TCHANDEU 2016).

Ces nouvelles découvertes sont venues enrichir le répertoire des sites d'art rupestre du Cameroun jadis constitué de 16 sites inventoriés sur l'ensemble du territoire camerounais (GALITZINE 1998).

### **4.3 Moyens et actions de l'Etat du Cameroun pour la conservation et la valorisation des gravures de Bidzar**

Les moyens et actions de l'Etat du Cameroun pour la conservation et la valorisation des gravures de Bidzar ont varié selon le temps, les contextes et les acteurs. La sensibilisation et le signalement de l'intérêt scientifique et culturel du site de Bidzar par l'équipe de l'ORSTOM dès 1973, avaient poussé l'Etat du Cameroun à mettre sur pied un certain nombre de mesures pour le protéger des destructions anthropiques, des dégradations et altérations naturelles.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Etat du Cameroun n'a pas été assez réactif face aux interpellations de l'ORSTOM pour la sauvegarde et la protection des gravures de Bidzar. Très lent dans la prise des mesures et limité dans ses actions, le gouvernement camerounais par l'entremise du MINFOC (Ministère de l'information et de la culture), avait réagi avec un communiqué officiel ordonnant une enquête qui devait aboutir à la protection du site.

Engagé dans une convention avec l'ORSTOM pour procéder au moulage des gravures, le gouvernement camerounais n'avait pas mis à disposition des scientifiques une partie du matériel nécessaire comme le prévoyaient les termes de la convention. Il va néanmoins procéder à la pose d'une barrière métallique pour protéger le site des intrusions humaines et animales. Cette barrière fut détruite suite au vandalisme des populations locales quelques années plus tard. Une nouvelle barrière en parpaings fut construite en 2008 avec l'aide des entreprises CIMENCAM et ROCA. Mais sciemment, ces entreprises n'ont pas considéré les limites initiales définies dans les années 70 lors de la pose de la première barrière. Le tiers de la superficie initiale va donc ainsi être exclu du site contenant des gravures. Cette nouvelle barrière dont les travaux ont commencé en 2008 n'a jamais été entièrement construite. Au cours de nos travaux sur le site en Décembre 2021, nous avons constaté la destruction d'un mur de la nouvelle

barrière du côté Nord-Ouest. Tout est encore à refaire à ce niveau et les issues n'ont pas de portes de fermeture.



**Figure 27: Portail de l'ancienne barrière détruite © DATOUANG DJOUSSOU (2010)**



**Figure 28: ruines de l'ancienne barrière @ KAJI 2021**



**Figure 29: Nouvelle barrière en parpaings 2008@ KAJI 2021**



**Figure 30 : Destruction de la nouvelle barrière @KAJI 2021**

Le classement du site et son inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO vont se faire en 2006 après que le Cameroun ait ratifié en 1982 la convention de 1972 de l'UNESCO sur le patrimoine culturel et naturel

mondial. La ratification de la convention de 1972 de l'UNESCO et de celle de 1984 des ACP-EEC de Lomé III aura favorisé le renforcement d'un cadre réglementaire pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel et naturel au Cameroun. ; Cette réglementation internationale étant soutenue par les lois nationales suivantes :

- La loi no 91 /008 du 30 juillet portant sur la protection du patrimoine culturel et naturel national
- La loi No 96/12 du 05 Aout 1996 relative à la gestion de l'environnement et stipulant que la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et architectural soit d'intérêt national.
- La loi no 2013/003 du 18 Avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun. L'alinéa 1 de l'article 9 de cette loi stipule que l'Etat assure la gestion du patrimoine culturel avec le concours des collectivités du secteur privé et de la société civile.

On ne saurait ignorer la loi no 63/22 du 19 juin 1963 adoptée par l'assemblée fédérale du Cameroun. Cette loi n'avait pas eu d'effets parce que le gouvernement fédéral de l'époque avait très peu d'intérêt pour la culture. Ce n'est qu'à partir de 1968 que la culture va apparaître pour la première fois dans le nom d'un ministère au Cameroun. La culture sera associée au ministère de l'éducation et de la formation professionnelle. Elle va ensuite être rattachée à partir de 1975 au ministère de l'information pour une cohabitation qui va durer 17 ans. Un ministère dédié exclusivement à la culture sera créé en 1992 et c'est à partir de cet instant que le Cameroun va connaître un véritable déploiement des politiques et actions culturelles qui ont consacré l'intégration des arts à la culture pour créer enfin le Ministère des arts et de la Culture en 2011. Dès lors, les questions patrimoniales d'intérêt culturel et artistique vont être mises au centre des

préoccupations dudit Ministère. Sa Direction du Patrimoine sera d'un apport important pour le développement des activités du patrimoine archéologique. Les pouvoirs publics du Cameroun vont faire des avancées considérables dans les politiques de gestion des ressources culturelles. La politique gouvernementale accorde désormais à la question culturelle en général et au patrimoine culturel en particulier un intérêt de plus en plus manifeste. (ASOMBANG 2008). Le cadre réglementaire national sera renforcé par la législation internationale adoptée par l'ICOMOS en 1990 à Lausanne en Suisse. Sur ce sujet, nous proposons ici dans son intégralité l'article 3 de cette législation internationale.

### **Article 3.**

*La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et par la garantie de fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique. Le patrimoine archéologique est un patrimoine commun pour toute société humaine; c'est donc un devoir pour tous les pays de faire en sorte que des fonds appropriés soient disponibles pour sa protection.*

*La législation doit garantir la conservation du patrimoine archéologique en fonction des besoins de l'histoire et des traditions de chaque pays et de chaque région en faisant largement place à la conservation "in situ" et aux impératifs de la recherche.*

*La législation doit se fonder sur l'idée que le patrimoine archéologique est l'héritage de l'humanité toute entière et de groupes humains, non celui de personnes individuelles ou de nations particulières.*

*La législation doit interdire toute destruction, dégradation ou altération par modification de tout monument, de tout site archéologique ou de leur environnement en l'absence d'accord des services archéologiques compétents.*

*La législation doit par principe exiger une recherche préalable et l'établissement d'une documentation archéologique complète dans chacun des cas où une destruction du patrimoine archéologique a pu être autorisée.*

*La législation doit exiger une maintenance correcte et une conservation satisfaisante du patrimoine archéologique et en garantir les moyens.*

*La législation doit prévoir des sanctions adéquates, proportionnelles aux infractions aux textes concernant le patrimoine archéologique.*

*Au cas où la législation n'étendrait sa protection qu'au patrimoine classé ou inscrit sur un inventaire officiel, des dispositions devraient être prises en vue de la protection temporaire de monuments et de sites non protégés ou récemment découverts, jusqu'à ce qu'une évaluation archéologique ait été faite.*

*L'un des risques physiques majeurs encourus par le patrimoine archéologique résulte des programmes d'aménagement. L'obligation pour les aménageurs de faire procéder à une étude d'impact archéologique avant de définir leurs programmes doit donc être énoncée dans une législation adéquate stipulant que le coût de l'étude doit être intégré au budget du projet. Le principe selon lequel tout programme d'aménagement doit être conçu de façon à réduire au maximum les répercussions sur le patrimoine archéologique doit être également énoncé par une loi.*

Cette série de lois nationales et internationales qui a contribué à la protection et la valorisation du patrimoine culturel du Cameroun en général n'aura pas été suffisamment contraignante pour préserver et promouvoir les sites d'art rupestre à cause de sa méconnaissance par les publics.

En 2016, Narcisse MOUELLE KOMBI, Ministre des arts et de la culture du Cameroun de l'époque avait évoqué en avant-propos dans le recueil des textes juridiques applicables au sous-secteur de la culture, la méconnaissance de la plupart de ces textes par le grand public au Cameroun ; ce qui justifierait l'insouciance des entreprises, des communautés locales, des municipalités et de la société civile par rapport à la protection des sites d'arts préhistoriques du pays.

Cependant, l'Etat du Cameroun en partenariat avec certains organismes locaux et internationaux a eu à déployer des moyens financiers, matériels et humains considérables pour le développement de l'archéologie préventive durant les 20 dernières années ; cet engouement des pouvoirs publics du Cameroun est à l'origine des avancées dans les politiques de gestion des ressources culturelles. Les conséquences positives de ces avancées sont moins observables sur le site de Bidzar. A qui devons-nous attribuer la cause ? A la méconnaissance de la législation régissant le patrimoine culturel au Cameroun ou à l'aspect dérisoire des moyens et actions de l'état ? Pour répondre à cette question, on dira que La législation et l'apport multiforme de l'Etat ne suffisent pas pour assurer une meilleure protection. L'atteinte des objectifs dans les actions de préservation et de valorisation des sites requiert une coordination harmonieuse des différents intervenants. Le développement d'une relation cyclique entre les populations locales, les chercheurs, les pouvoirs publics et les organismes internationaux garantirait une protection et une valorisation efficaces du site. Les entreprises locales, les collectivités territoriales et la société civile doivent s'impliquer davantage dans les actions de conservation et de valorisation des sites d'art rupestre en collaborant suffisamment entre elles. Ces parties devraient garder en

esprit que ces sites d'art constituent leur patrimoine commun et non celui des individus ; à cet effet et conformément aux lois locales, nationales, régionales ou internationales citées, elles se doivent de le mettre à l'abri de toute forme de destructions, de dégradations ou d'altération (NGOUOH 2011). Le schéma ci-dessous renseigne sur le fonctionnement de cette relation cyclique entre les parties.

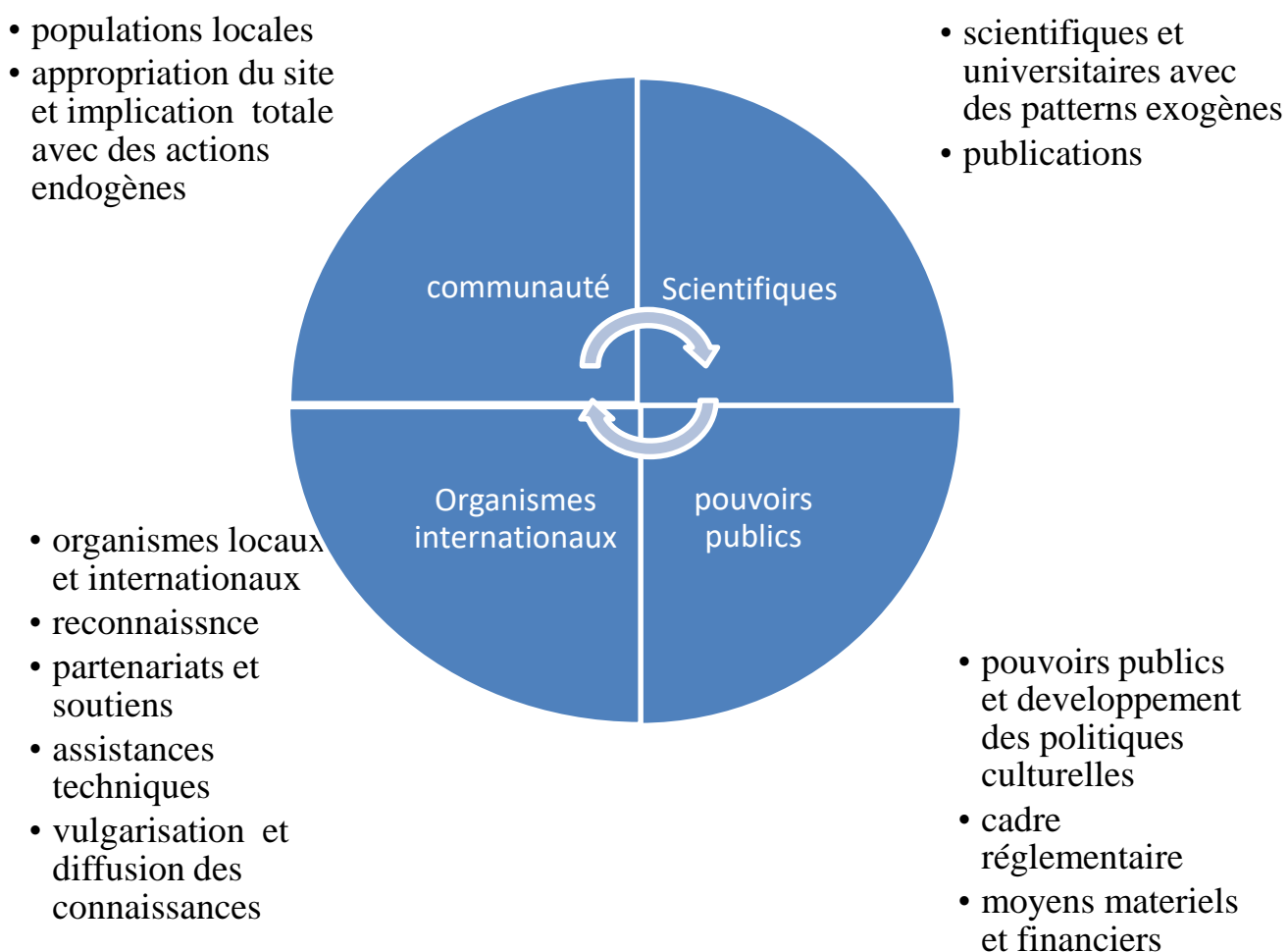


Figure 31: Schématisation de la relation cyclique entre les différentes parties @KAJI 2021

Il ressort de cette schématisation de la relation cyclique entre les différentes parties que les communautés locales sont concernées au premier niveau. Elles ont une forte implication et un rôle important dans les actions de protection et de valorisation du site ; Ce qui n'est pas le cas pour le site archéologique de Bidzar. Les communautés locales devraient s'appropriier le site et avoir la possibilité de développer leurs propres moyens pouvant contribuer aux actions de protection du site. C'est le modèle endogène de mise en patrimoine dont le moteur est la sacralisation. Dans ce sens, l'appropriation du site de Bidzar sous l'angle du sacré par les populations locales paraît impossible du fait que le site n'est lié à aucun fait religieux, ni culturel ou rituel. Aucune information de terrain ne nous a renseigné sur le caractère sacré ou rituel du site. Le deuxième niveau apparaît avec les scientifiques qui vont apporter une nouvelle vision patrimoniale différente de celle manifestée par les locaux C'est la patrimonialisation scientifique des sites qui annonce également l'introduction des patterns exogènes comme le signale le sens cyclique de la flèche relationnelle, le rapport des scientifiques à l'administration camerounaise chargée de la politique culturelle va amener cette dernière dans le mouvement de reconnaissance du site. (DATOUANG 2015).

Le troisième niveau ressort la responsabilité et les actions de l'Etat du Cameroun qui ici ; doit nationaliser le site par son classement. Dans une démarche partenariale avec le premier et le deuxième niveau, les pouvoirs publics camerounais se doivent de travailler et collaborer avec le quatrième et dernier niveau constitués d'organismes internationaux.

## 5 . Discussion

Le site de Bidzar a perdu en un demi-siècle le quart des figures inventoriées au début des années 70. Les gravures détruites ne pourront jamais être renouvelées. ; Une intervention rapide des pouvoirs publics camerounais sur le site aurait certainement permis de conserver l'ensemble des gravures dans leur état originel. Quand on sait que l'inventaire et le classement sont jusqu'à lors, les mesures conséquentes les plus fortes et les plus contraignantes en termes de conservation et de restauration du patrimoine culturel (MARLIAC 1981), on va dire que le classement tardif du site de Bidzar n'aura pas eu un effet assez dissuasif auprès des acteurs de destruction ; les dégradations qui sont observables de nos jours en sont la preuve.

S'appuyant sur l'article 2 de la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, on va dire que la valorisation dudit patrimoine participe à la construction d'une conscience collective et nationale. Elle soude les communautés entre elles. Et pour que ces communautés prennent conscience de l'importance de leur patrimoine archéologique, il faut d'abord les sensibiliser et les éduquer sur la chose. La prise de conscience collective passera forcément par l'appropriation de l'art préhistorique par les communautés et les populations locales. Lorsque les publics sont éduqués, ils ont du respect pour le travail de l'archéologie et sa discipline : Nous pouvons dire au regard des résultats de nos sondages et enquêtes de terrain qu'il existe bien une relation sensitive entre les populations locales et le site de Bidzar, Interrogées sur cette question de la relation sensitive avec le site, les autorités traditionnelles et administratives de la région ont exprimé le sentiment de leur attachement au site mais déplorent en même temps le manque de moyens pour sa protection. Les peuples guidars de la région qui manifestent leur fierté d'être les descendants des artistes qui ont réalisé les dessins de Bidzar n'ont malheureusement aucun discours avéré sur le pourquoi de la réalisation de cet art. Au sujet de l'engagement des populations locales et

des autorités administratives pour la protection et la valorisation du site, elles évoquent l'aspect dérisoire des moyens qui ne peuvent pas aider à développer des actions efficaces de sauvetage des gravures. L'implication des populations locales dans les activités de protection et de mise en valeur de ce site est donc capitale. Cette implication leur permettra à coup sûr de s'approprier ce patrimoine qui est d'abord le leur avant d'être celui du Cameroun. A Bidzar comme dans toute la région de Guider, tous les publics jeunes, vieux, scolarisés ou pas, connaissent le site. Cette connaissance du site devrait servir de motif pour un travail de grande sensibilisation auprès des populations qui doivent se reconnaître à travers ce patrimoine qui est une valeur identitaire locale avant d'être nationale. La sensibilisation et l'éducation de ces populations nécessitent des moyens financiers, matériels et humains dont elles ne disposent pas. Les moyens pourvus pour la protection du site de Bidzar ont été toujours dérisoires et quasiment indisponibles depuis 03 ans. L'Etat du Cameroun qui à travers son Ministère des Arts et de la Culture pourvoyait des moyens pour la protection du site n'a plus réagi depuis 36 mois. Face à cette situation, le personnel permanent qui travaillait sur le site avait quitté les lieux. N'ayant pas reçu leur salaire depuis 2018, le guide et le gardien du site ont abandonné leur poste. Le site n'est plus surveillé depuis cet abandon. Nous n'avons connu d'ailleurs aucune difficulté pour accéder au site et y travailler. Nous y avons rencontré durant notre séjour, des bergers avec leurs bétails, des hommes et femmes qui venaient tous les jours y couper du bois de chauffe, des enfants qui y jouent en essayant de reproduire ou de faire des dessins sur des dalles de marbres vierges. Ces actions déplorables favorisent davantage la destruction du site qui a déjà perdu plus d'une centaine de figures en un demi-siècle. Le guide du site nous a rejoint sur le terrain et a exprimé son espoir de voir le ministère des arts et de la culture du Cameroun revenir sur la décision de la suspension de leurs salaires. Il souhaite également que ce ministère prenne des mesures fortes pour la protection du site et que le nombre du personnel qui reprendra le travail sur le site soit revu à la hausse.



**Figure 32: Guide et gardien du site de Bidzar @KAJI 2021**

Les fréquentations du site sont enregistrées dans un registre de 500 pages qui fait office de livre d'or. Ce registre encore utilisable de nos jours est vieux de 34 ans. Il a été mis à disposition du personnel travaillant sur le site par le MINFOC en 1988. De nos jours, le registre est seulement à moitié rempli. Ce constat renseigne tout simplement sur la faiblesse des fréquentations du site. Entre 1988 et 2005, à peine 30 pourcent des camerounais ont signé le livre d'or parmi la multitude des nationalités qui ont visité le site de Bidzar. Cette situation peut être justifiée par la méconnaissance du site des camerounais en cette période. Depuis une quinzaine d'années les camerounais constituent le plus grand nombre de visiteurs. Cet accroissement du taux de fréquentation des nationaux est sans doute attribuable au développement de l'archéologie préventive ou de sauvetage que nous avons préalablement évoqué.



Figure 33: Livre d'or du site de Bidzar @ KAJI 2021


N°	Dates	NOMS et Adresse.	Nationalité.	Impressions et signature
1	31/05/88	SIMO ZACHARIE Professeur de lettres modernes françaises lycée de Guider	Camérounais	Dessins fleurs, formes variées sur les pierres arabes du terrain 
2	12/07/88	SUFFYS Laurent étudiant médecine	Française	Dessin Fleurs, Vég. 
3	31/08/89	Tangue Joseph Chef Service Culture et Civili- sation - D. Inf. - Nord Caméroun.		
4	25/1/90	Fredrik L. Berglund Historien de l'opéra la paix - Institut diplo-matie de P.C. à Guider	Américain	Dessin fleurs, les bts 
5	02/03/90	Zoua Patrice Emmanuel Ingénieur textile à Garoua	Camérounais	Dessin fleurs bts 
6	16/1/92	Penelope Bender Volontaire de Corps de la Paix - S.A.C. Pkpa - lat à Guider	Américaine	Dessins - fleurs, bts, etc. 
7	2/1/92	Leslie C. Moore Sergent de Corps de la Paix	Américaine	Dessins - fleurs, bts, etc. je voudrais bien en voir plus de l'histoire que certains a
1	11.2.92	Gér. Peubert Paul Zec CIAT Fribourg	Canadien	Bts corché, fleurs 
	11.2.92	HENRIY WAGBODERE B.P. 104	Belge	
	11.2.92	HEUNY Jacques TRUW Belgique	Belge	Dessin intéressant - bts galerie - bts expliqués
	2.8.92	Reinisch Richard prof. sci. technique Vienne	Autrichienne	Scarabé, dessin géométrique R. Reinisch
		Sonjo Allina Guido Lojo Gipo, Vercelli C. Castel, Claudio	Autrichiens	Springsteen Claudio Vercelli

Figure 34: Statistiques des visites sur le site de Bidzar (1988-2005) ©KAJI 2021


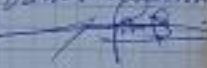
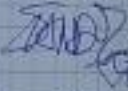

Date	Nom et adresse Name and address	Nationalité Nationality	Impression et Signature
27/06/2021	IBRAHIMA Jassouir	Camérounais	Très bonne impression person, un site très accueillant, et mes vœux 
28/06/2021	MOUNGEN Emaba DD COM / MIL	Camérounaite	Très bon site qui mérite d'être mieux valorisé 
27/09/2021	JMN. Joseph Patrice Chef d'Antenne Opérationnelle de la Surveillance des Territoires de Condroz	CMB	Site intéressant mais qui mérite une profonde réhabilitation 
21/10/20	SANDY ABENAPRICE	GUAYE LOUPE	
30/11/21	TOUMBA GUY B.P	CMB	Excellent d' découverte 
30/11/21	EQUIPE UNESCO YREUNDA	CMB	PLUS DE SAUVEGARDE, PLUS DE TRANSMISSION MERCI POUR CET ABOU PATRIOTISME

Figure 35: visites du site au cours de l'année 2021 @ KAJI 2021

La création de l'Université de Maroua dans la région a aussi favorisé la diffusion des informations et la vulgarisation des connaissances sur le site. Les étudiants et chercheurs de ladite université fréquentent désormais de façon régulière le site dans le cadre des visites d'études. Entre 2006 et 2021, 95% des visiteurs du site sont des camerounais. Le nombre et la qualité des visiteurs ont changé en faveur d'une fréquentation importante du site par les nationaux. Cet accroissement du taux de fréquentation des nationaux n'a pas favorisé le développement des moyens et actions pour une sécurisation des gravures et du site. Le constat montre paradoxalement qu'il y a eu durant cette période plus de dégradations et destructions qu'avant le classement du site en 2006. Nous avons pu analyser et apprécier les rôles et les actions de quelques parties qui se sont impliquées dans le travail de sauvegarde des gravures et de protection du site de Bidzar. Nous avons aussi évalué les rôles des institutions muséales et culturelles qui dans leurs missions se doivent de participer à la valorisation et de diffusion du patrimoine culturel et artistique.

Les musées qui sont au service de la société et pour son développement ont un rôle fondamental dans la conservation, la restauration, l'exposition, la diffusion et la promotion du patrimoine archéologique. Jusqu'à nos jours, le Cameroun ne dispose d'aucune institution muséale spécialisée dans de conservation et la promotion du patrimoine archéologique. Le musée national qui possède en son sein un espace dédié à l'archéologie est une institution à caractère généraliste qui ne peut seul conserver et promouvoir le patrimoine archéologique du Cameroun. A la fin des années 90, les voix se lavaient déjà au sein de l'élite intellectuelle du Cameroun pour dénoncer l'absence des musées dignes et capables d'apporter des solutions aux problèmes de conservation et de vulgarisation des connaissances sur le patrimoine culturel du Cameroun (NDOBO. 1999). Elle évoqua la complaisance désagréable des pouvoirs publics camerounais face aux questions de fond qui minent les projets culturels au Cameroun. Malgré ces efforts du musée

national du Cameroun qui met en évidence une petite exposition permanente sur le matériel archéologique collecté, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique au Cameroun, demeurent de nos jours un véritable problème. La création des structures d'appui à la recherche archéologique tels que les musées de préhistoire est une nécessité au Cameroun. Ces structures spécialisées doivent répondre aux normes muséales actuelles, capables d'exposer et de diffuser pour les publics proches, éloignés ou empêchés les connaissances sur l'art rupestre du Cameroun. Elles doivent se doter de laboratoires d'analyse et de datation du matériel archéologique. Elles doivent inscrire dans leurs activités principales, un programme d'actions pédagogiques sur le patrimoine archéologique. Ces programmes auront pour objectifs :

- Le renforcement de l'éducation culturelle en ce qui concerne la préhistoire du Cameroun ;
- Permettre la découverte et l'appropriation du patrimoine archéologique ;
- Favoriser la démocratisation culturelle en montrant les chemins des musées, des sites d'art rupestres et des vestiges archéologiques aux jeunes et autres publics.

La démarche de ces institutions muséales et culturelles doit correspondre aux types de publics visés. Les musées dans leurs activités doivent aller à la conquête des publics divers. Ils auront à investir à cet effet plusieurs champs constitués des publics scolarisés et non scolarisés.

Le champ social doit être également investi pour vulgariser des informations sur les arts préhistoriques. Le champ social doit travailler avec des maisons de quartiers, des centres socioculturels et associations (secteur jeunesse avec pour cible les adolescents et les jeunes adultes).

Il s'agira pour le champ scolaire d'agir dans un réseau d'établissement scolaires publics et privés et de créer des partenariats avec les institutions universitaires.

Pour le champ périscolaire, il faut agir dans un réseau avec les centres de loisirs, les partenariats avec les villes et communes pour la promotion du patrimoine archéologique et notamment l'art rupestre.

Plusieurs stratégies doivent aider à la réalisation de ces activités. La diffusion des connaissances sur l'art rupestre en particulier et sur le patrimoine archéologique en général doit se faire par le biais des expositions permanentes et temporaires, des actions pédagogiques, des activités socioculturelles.

Les structures et musées dédiés à la préhistoire du Cameroun doivent s'inscrire dans une démarche partenariale avec des institutions d'ailleurs sachant que les partenariats augmenteront les résultats, accroîtront les services et diversifieront les offres en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine archéologique. Des partenariats exemplaires concernant l'éducation sur le patrimoine archéologique doivent aller par exemple de la maternelle à l'enseignement supérieur ; ils doivent être en lien avec les politiques culturelles de la ville ou de la commune. Ces partenariats doivent s'inscrire dans la durée et les actions doivent être de grande ampleur.

Il faut s'adresser au plus grand nombre en s'appuyant sur des relais : personnels encadrant, responsables des jeunes (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux etc.). Ceux-ci doivent être préalablement formés pour pouvoir se servir des outils pédagogiques que les équipes des musées mettront à leur disposition. Ces équipes doivent aider les encadreurs et les enseignants à préparer, concevoir et évaluer les projets socioculturels susceptibles de contribuer à la protection et à la valorisation des sites d'art rupestre au Cameroun. Cette aide des professionnels de musées en faveur des encadreurs de relais ne devrait pas nuire à leur autonomie. Les activités proposées aux jeunes du champ scolaire et périscolaire doivent constituer des thématiques qui trouvent un écho avec les intérêts ou préoccupations de ceux-ci : en utilisant par exemple les musiques, les danses qu'ils pratiquent, on est sûr d'obtenir de bons résultats.

Les cultures urbaines des jeunes comme le hip pop, le Slam aideraient bien à passer des messages de sensibilisation sur le patrimoine archéologique ou sur l'art rupestre. C'est une forme de médiation qui peut être associée au théâtre, à la poésie par les musées pour mener à bien ses actions de sauvegarde et valorisation du patrimoine archéologique. Les institutions muséales ont donc un rôle assez important dans la sauvegarde et la valorisation des sites d'art préhistoriques au Cameroun. Pour garantir des résultats conséquents dans la préservation et la valorisation des sites d'arts préhistoriques, ces institutions doivent travailler en collaboration ou en association avec les centres de recherches et de documentation en préhistoire.

## Conclusion

Grâce à l'œuvre concertée de l'Etat du Cameroun, des entreprises et organismes locaux et internationaux d'une part, des bailleurs de fonds et des archéologues d'autres part, le Cameroun a pu mettre sur pied des moyens et mécanismes qui lui ont permis d'apporter quelques solutions au problème de la conservation, de la protection et de la valorisation de son patrimoine culturel, naturel et artistique. Cependant, le patrimoine archéologique en particulier aura bénéficié de l'accroissement de l'intérêt qui lui était accordé et surtout du développement de l'archéologie de sauvetage. Le Cameroun est d'ailleurs devenu depuis une dizaine d'années, l'un des leaders en Afrique centrale pour ce qui est de l'archéologie préventive (OSLISLY 2017).

Au début des années 2000, la sauvegarde du patrimoine archéologique du Cameroun a été placée au centre des priorités dans tous les travaux d'aménagements des territoires. L'éloquence des résultats de ces dernières années en termes de matériel mis au jour et préservé, témoigne tout simplement de la forte implication des parties évoquées ci-haut. L'art rupestre n'a pas été en reste. Comme nous l'avons dit dans le développement de ce travail, l'accroissement des moyens matériels, financiers et surtout le développement et la formation de la ressource humaine auront favorisé l'intensification des travaux de recherche en art préhistorique. Ces moyens ont également contribué à l'extension des zones de prospection avec la découverte de plusieurs autres sites dans les zones jadis insoupçonnées comme les régions de forêt du Sud et du Centre du Cameroun. Ces moyens fussent-elles appréciables, restent encore insuffisantes et mal utilisées

pour la conservation et la protection de nombreux sites d'art rupestre découverts. Mal utilisés, les moyens matériels et les ressources humaines pourvus par l'Etat du Cameroun et ces partenaires n'ont pas enrayé totalement les phénomènes d'origines diverses qui dégradent et détruisent les gravures rupestres de Bidzar. C'est fort de ce constat que nous avons suggéré dans ce travail le développement des démarches partenariales qui impliqueraient d'avantage toutes les parties à savoir : l'Etat du Cameroun avec différents partenaires, la société civile camerounaise, les ministères de la recherche scientifique, du tourisme et celui des arts et de la culture du Cameroun, la communauté scientifique nationale et internationale, les entreprises locales, les communautés locales avec toutes leurs composantes et enfin les institutions muséales et culturelles.

## Bibliographie

ALIMEN H., Lecoq P., 1953, « Une curieuse roche gravée » des monts Alantika (Cameroun) », *Bulletin de la société préhistorique Française*, Paris, 50, pp. 345-351

ALIMEN H., 1956. Les Arts préhistoriques en Afrique noire, Encyclopédie. Clartés. Vol. Beaux-arts

AMADOU IDE, O. 2008. « Archéologie Préventive et préservation du patrimoine au Niger ». In B. O. MOHAMED NAFFÉ, R. LLAFRANCHI et N. SCHLANGER, *L'archéologie préventive en Afrique. Enjeux et perspectives*, Paris, Sépia, PP: 103-109. Actes du colloque sur l'archéologie préventive en Afrique de l'Ouest, Nouakchott, 1er-3 février 2007

ASOMBANG, R. 2003. Cultural heritage policy in Cameroun: the actors, the stakes and the perspectives. *Enjeux no 4*,

ASOMBANG, R., DELNEUF, M. et MBIDA-MINDZIE, C. 2001. *Surveillance archéologique de l'axe routier Bertoua-Garoua-Boulai*, Rapport final

BOACHIE-ANSAH, J. 2008. « Salvaging monuments and sites in Ghana. Problems and projects ». In B. O. MOHAMED NAFFÉ, R. LAFRANCHI et N. SCHLANGER, *L'archéologie préventive en Afrique. Enjeux et perspectives*. Paris: Sépia, PP: 110-126. Actes du colloque sur l'archéologie préventive en Afrique de l'Ouest, Nouakchott, 1er-3 février 2007.

BUISSON. E., 1933, Matériaux pour servir à la préhistoire du Cameroun ; bull. spp.no 6

BUISSON M. E., 1934, La Préhistoire en pays Kirdi : Les gravures de Bidzar, *Togo-Cameroun*, Avril, pp.116-117.

BUISSON, .M. E, 1935. « La préhistoire du Cameroun», *Bulletin de la Société Préhistorique Française* », Actes du Congrès Préhistorique Français de Périgueux), 32, PP. 182-183

CHIRIKURE, S, ET G. Pwiti, 1989. *Archaeological Heritage Management in the Modern World*. London: Unwin Hyman.

CHIRIKURE, S. 2005. Cultural or physical survival? A note on the protection of archaeological heritage in contemporary Africa. *Cambridge Monographs in African Archaeology*, no 65, PP. 1-8.

CHIRIKURE, S, ET G. Pwiti, 2008. Community Involvement in Archaeology and Cultural Heritage Management. An Assessment front Case Studies in southern Africa and Elsewhere. *Current Anthropology*, Vol. 49, no 3, PP. 467-485.

DAVID N.. 1971. Recherches archéologiques dans la vallée de la Bénoué. *Revue camerounaise d'histoire* no 1, pp 206-212

ESSOMBA, J.-M. 1986. *Bibliographie critique de l'archéologie camerounaise*. Yaoundé: Librairie universitaire de Yaoundé.

FARAUT F. (1981) - *Les Nboum, Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, éd du Centre National de la recherche scientifique, Paris.

FOLORUNSO C. A. 2000. «Third World development and the threat to resource conservation: the case of Africa». In F. P. MCMANAMON & HARTON ALF

(eds) *Cultural Resource Management in Contemporary Society*. London and New York: Routledge.

GALITZINE A. (1992) - Approche synthétique de l'art rupestre d'Afrique centrale, *l'Anthropologie*, 96, p. 759-768

GALITZINE A. L., 1998, L'Art rupestre du Cameroun : Etat des connaissances et réflexions méthodologiques, in : M. Delneuf, J-M. Essomba, et A. Froment, édés, *Paléo-Anthropologie en Afrique Centrale, Un bilan de l'archéologie au Cameroun*, *L'Harmattan*, pp. 287- 292.

GAUTHIER J-G., 1965. Fouilles archéologiques dans la Bénoué, bull, Assoc. Fr.Rooh.ET. Camer ; no 1 pp 62-68

GAUTHIER J-G., 1993, Gravures rupestres et peintures du pays Fali (Nord-Cameroun), *Memorie della Societa Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale di Milano*, 26. 2., pp. 257-260.

HOLL, A. 1992. « Systématique archéologique et processus culturels: essai d'archéologie régionale dans le secteur de Houlouf (nord Cameroun) ». In J.-M. ESSOMBA, *L'archéologie au Cameroun*. Actes du premier colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986). Paris: Karthala, PP. 51-78

JAUZE, J.B. 1944. Contribution à l'étude de l'archéologie au Cameroun. *Études Camerounaises*, no 8, PP. 105-123. JAUZE, J.B. 1944. Contribution à l'étude de l'archéologie au Cameroun. *Études Camerounaises*, no 8, PP. 105-123.

LAVACHERY, P. 2004. Chad Expert Project. *Archaeological impact mitigation plan. Final Report*, Douala, COTCO.

LAVACHERY, P., S. MACEACHERN, TCHAGO BOUIMON, B. GOUEM GOUEM, P. KINYOCK, J. MBAIROH, C. Mbida et O. NKOKONDA, 2005. Komé to Ebomé: archaeological research for the Chad Export Project, 1999 - 2003. *JOURNAL OF AFRICAN ARCHAEOLOGY* Vol. 3, no 2, PP. 175-193.

LEBEUF J. P., 1961, *L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional*, Hachette, Paris, p.608.

LEBEUF J. P., 1965, Le système classificatoire des Fali (Nord Cameroun), in : *Africain systems of thought*, London, I.A.I. O.U.P. pp. 328-340.

LEBEUF J. P. 1992. « Populations anciennes du sud du lac Tchad ». In J.M ESSOMBA, (éd.), *L'archéologie au Cameroun*, Actes du premier colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986). Paris: Karthala, PP. 91-99.

LE QUELLEC J. (2004) - *Arts rupestres et mythologie en Afrique*, Paris, Flammarion.

LOUMPET, G. 2003. Patrimoine culturel et stratégie identitaire au Cameroun, analyse d'un mécanisme intégratif transposé. Enjeux no4, ressource électronique, consulté le 17 février 2009.

MARET DE, P., P. LAVACHERY, B. GOUEM GOUEM, 2008. «Grands travaux publics, grandes opportunités archéologique ? Évaluation d'un siècle d'expériences en Afrique». In B. OULD MOHAMED NAFFE, R. LAFRANCHI et N. SCHLANGER (eds), *L'archéologie préventive en Afrique : enjeux et perspectives*, Actes du Colloque de Nouakchott, 1er- 3 février 2007 éditions Sépia, PP. 142-152.

MARLIAC A., 1973, Les gravures préhistoriques de Bidzar au Cameroun septentrional, *Archeologia*, 64, pp.73-74.

MARLIAC A., 1978, Recherche sur les pétroglyphes géométriques de Bidzar au Cameroun du nord, Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.

MARLIAC A., 1981, Recherche sur les pétroglyphes de Bidzar au Cameroun septentrional, *Mémoire ORSTOM*, orstom, Paris, n° 92, p.213.

MARLIAC A., 1983, Réflexions sur les pétroglyphes géométriques de Bidzar au Cameroun, in ANATLIE., éd., *The intellectual expressions of prehistoric man : arts and religion*, Actes du 3<sup>ème</sup> symposium de Valcamonica, 28 juillet/ 3 août 1979, Jaca book, Spa, pp. 491-496.

MARLIAC, A. 1991. De la Préhistoire à l'histoire au Cameroun septentrional, Vol. 1 et 2. Paris : ORSTOM.

MARLIAC, A 1987. Introduction au paléolithique du Cameroun septentrional. *L'Anthropologie*, Vol. 91 no 2, PP. 521-558

MBIDA MINDZIE, C. ASOMBANG, R. et M. DELNEUF, 2001. Rescue archaeology in eastern Cameroon. *Antiquity*, no 75, PP: 805-806..

MCINTOSH, S. K. 1993. Archaeological Heritage Management and Site Inventory Systems in Africa. *Journal of field Archaeology* no 20, PP. 500-504

MOE, J. M. 2000. « America's Archaeological Heritage: Protection through Education ». In . F. P. MCMANAMON et A. HATTON (Eds), *Cultural Resource Management in Contemporary Society: Perspectives on Managing and Presenting the Past*. New York: Routledge, PP. 276-87..

NICOLAS, J.-P. 1951. « Cameroun : Préhistoire. Encyclopédie de l'Empire Français ». L'encyclopédie Coloniale et Maritime, Vol. Cameroun-Togo, PP. 47-50.

NÉGRI, V. (dir.), 2008. Protection juridique du patrimoine culturel immobilier: orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne. ICCROM Conservation Studies no 9.

OSLISLY, R. 2007. « Mégalithes et art rupestre : patrimoine méconnu au Cameroun ». (*Ressource électronique*). Consultée le 10 janvier 2009.

OSLISLY, R. et C. MBIDA MINDZIE, 2001. «Surveillance archéologique de l'axe routier Lolodorf-Kribi-Campo». Yaoundé : *Rapport final, Coopération Cameroun - Union Européenne*, Ministère des Travaux Publics du Cameroun.

OSLISLY, R., R. TUECHE, P. KINYOCK ET O. KOKONDA Olivier, 2000. Archaeological reconnaissance studies, Chad Expert Project: Kribi, Bipindi/Ndtoua, Lolodorf, Ngaoundal, Boforo and Ngan-Hi, Douala, COTCO.

OULD MOHAMED, B. N., R. LAFRANCHI et N. SCHLANGER (eds), 2008. *L'archéologie préventive en Afrique : enjeux et perspectives*. Actes du Colloque de Nouakchott, 1er- 3 février 2007, Saint-aur-des-Fossés, éditions Sépia.

PERVÈS, M. 1945. Notes de préhistoire africaine. Hoggar-Sahara Occidental-Cameroun. Bulletin de la Société Préhistorique Française, Vol. 42, no 10, PP. 216-220.

POTTER, p. B. J. 1994, « Postprocessual Approaches and Public Archaeology: putting Critical Archaeology to Work for the Public ». In J.E. KERBER (ed). Cultural resource Management: archaeological Research, preservation planning, and Public Education in the Northeastern United States. Westport, Conn.: Bergin and Garvey, PP. 65-85.

QUÉCHON, G. 1974. Un site protohistorique de Maroua (Nord-Cameroun). *ICahiers ORSTOM*, Sciences Humaines, Vol. 11, no 1, PP. 3-37.

RIPOLL, F. 2006. « Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace ». In T. Bulot, V. Veschambre (Eds.), *Mots, traces, marques: dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris: L'Harmattan, PP. 15-36.

SLICK, K. 2002. « Archaeology and the Tourism Train ». In BARBARA J. L. (ED.), *Public Benefits of Archaeology* pp. 219-27. Gainesville: University of Florida Press.

SUCHEL, J.-B. ET M. TSALEFAC, 1995. « Climatologie ». *Atlas régional du Sud-Cameroun*.

SUCHEL, J.-B. 1988. Un essai de classification des climats camerounais au moyen d'indices pluvio-hydro-thermiques. *Revue Géographique du Cameroun*, Vol. 8 no 2, PP. 85-98.

TARDITS, C. 1981. Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des *civilisations du Cameroun*, Vol. 1, PP. 27-77, Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, no 551. Paris: CNRS.

TCHANDEU N. S., 2007, « Expression artistique de la pierre dans les monts Mandara du Cameroun septentrional, Approches historique et Anthropologique, D.E.A en Histoire de l'Art, Université de Yaoundé I. p.111.

TCHANDEU N. S., 2007-09a, Culture lithique dans les monts Mandara au Cameroun, in : Jean Polet, éd., *Afrique : Archéologie & Arts, Recherches sur l'Afrique, UMAR 7041-Archéologies et Sciences de l'antiquité*, n°5, CNRS-Université Paris I – Université Paris X, pp.65-80.

TCHANDEU N. S., 2007-09b, Découverte d'un site d'art rupestre à Ngaldi au Moyen Cameroun, in : Jean Polet, éd., *Afrique : Archéologie & Arts, Recherches sur l'Afrique, UMAR 7041-Archéologies et Sciences de l'antiquité*, n°5, CNRS-Université Paris I – Université Paris X, pp.173-179.

TCHANDEU N. S., Expression des pictogrammes et des jeux dans les sites d'art rupestre découverts au Cameroun, Communication au *II<sup>e</sup> Colloque International sur les Arts Préhistoriques*, Saragosse (Espagne), 2011, Sous presse.